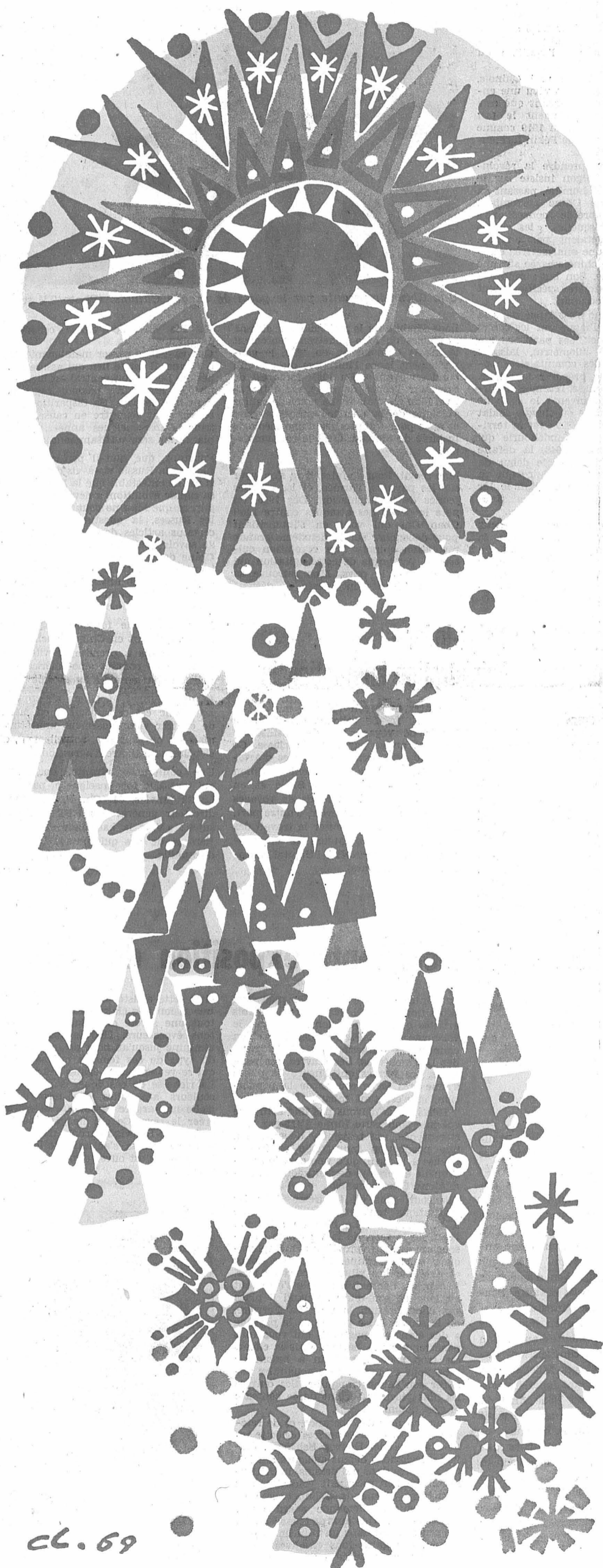


L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

40 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

ADMINISTRATION ☎ (039) 3 24 01
REDACTION 2 53 77 - 3 24 03

Depis quand ça durait, y pouvait plus le dire de juste. Ça avait été une crouye affaire son histoire avec le Paul du Cachot de Bise. Il lui avait échangé des lapins contre un veau avec quelques thunes de retourne. Top-là ! c'était fait sur le midi. Et voilà-t-y pas que la bête prend le mal du cri le tantôt déjà. Il avait fallu l'abattre.

Toute la Brévine l'avait su.

Ça avait donné une rogne tordue comme une kerbe. Depis on y parlait plus au Charles. Ni Jeanneret ni Huguenin pas plus que de Matthey de l'Etang pour y dire même un pouet mot.

La femme du Paul avait bien essayé de ramitoser mais c'était tâche dure après l'avoir elle-même déclabaudé, et lui y f'sait la pote.

Il avait remis sitôt sa femme morte et quitté Les Joly.

Il avait trouvé une bien-tournée sur l'endroit de l'Envers au bas de la forêt de l'Armont. Il avait déménagé ses cinq vaches et un reste de ménage. De son départ y n'était resté qu'une guêlée de paille tout du long de la route. Pas un adieu il avait eu, car le pays est petit.

Là-bas, au-dessus du lac d'Etailières y parlait plus. On y causait pas. Y n'avait plus rien d'parents.

Hier soir en rentrant d'la Brévine sur sa glisse, l'odeur du cœurnion lui avait piqué le nez comme y passait devant la forge. Le sang n'y avait fait qu'un tour. Il s'était souvenu d'un coup des p'tites tiaffes bien rapicolantes qu'il fiffait avec le Paul à la forge de la Chaux-du-Milieu. Y avait jamais eu de fédérale, non, mais en sortant y clairaient toujours les deux. Et ce temps lui remontait sous le bonnet.

Il avait dit « hô » à la Lisette, le long des Varodes. La glisse s'était arrêtée. On n'entendait plus rien. La bête chauffait, y avait pas un vent. La fumée de sa pipe restait tassée autour de lui. Ça préparait une nuit à faire froid. Tout loin, sur les Bayards le soleil finissait de se coucher.

— Hue !

Il était resté là un bon moment à penser. Ses pouces glissaient sur les rênes, en avant, en arrière, en avant. Ça avait duré. Ses mains avaient bleuvi.

— Hue dia !

De vieille roche il était contreleyu mais pas tant à pouvoir faire semblant de rien trop longtemps.

Le Paul il allait aller le voir et y dire c'qu'il avait à y dire.

— Le Paul c'était fini, qu'i dirait et y sortirait sa bouteille de couèche, d'la bonne d'chez la Malotte.

Mais y aller comme ça ? Après ces années ? Comme que comme il avait décidé d'le faire. Il fallait pas rechigner. C'est alors qu'il a senti comme des tatouillards dans la tête. Ça y est venu d'un coup : La Rôde...

Y en a plus guère qui l'attendaient par ici. Quand il était crouillot on mettait du foin devant la porte pour que La Rôde arrête son âne, c'était la Dame Blanche qui donnait des cadeaux ou des verges aux gosses à Noël.

Les mains perdues dans la barbe il finissait de croquer une rainette. Il l'avait prise sur le tablar de la cave, elle était bien froide. Dans la cuisine il y avait une mauvaise clairance et bien d'la vaisselle. Il œuveniotait. Noël.

Y se voyait pas tant faire revivre La Rôde, La Rôde non, mais le Père Noël...

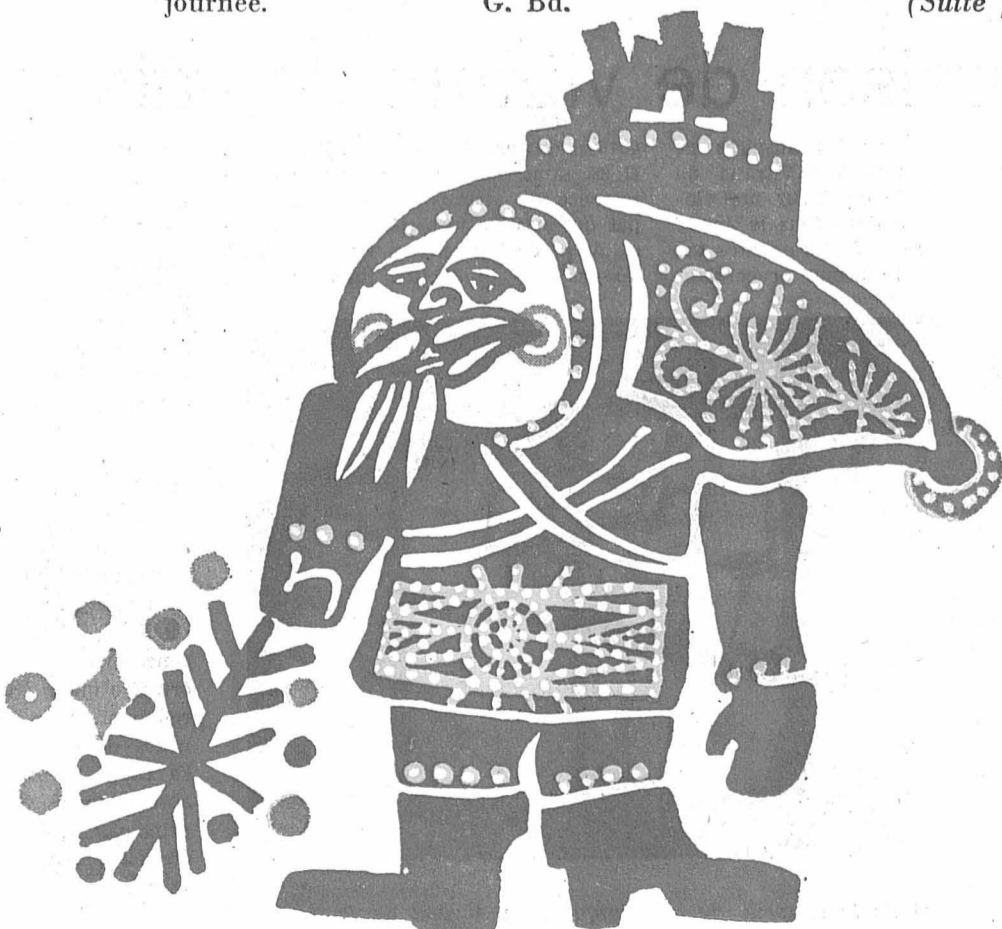
Toute la nuit y s'est repensé la chose. Ça lui faisait comme un bourdonnement de carcoilles dans la tête pour finir.

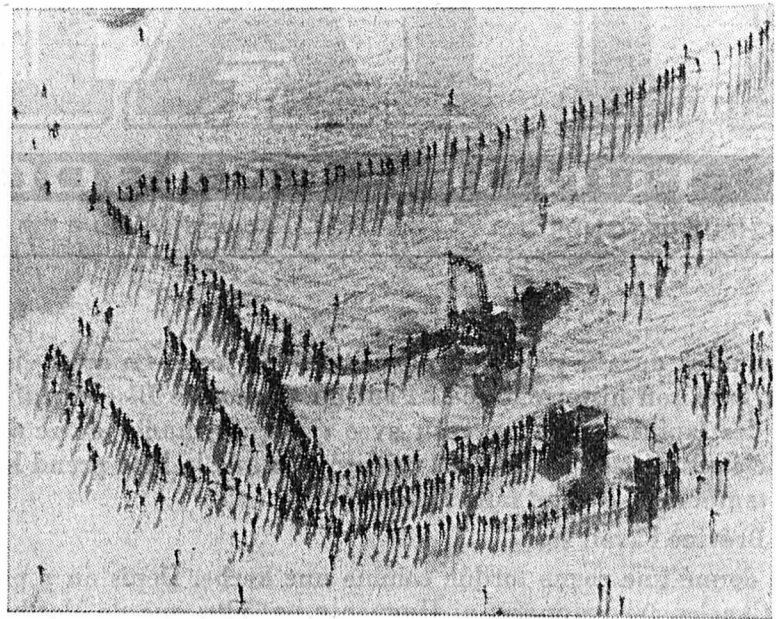
Fallait trouver une pèlerine, pis un bonnet à fiotchet. Pour la barbe ça irait.

Et c'matin ça l'a pris tôt. Pas le temps de faire traîner un yopet d'la journée.

G. Bd.

(Suite page 3)





Abstraction naturelle: comment Noël va se fixer sur la rétine de nombreux skieurs. (Interpresse)

Espoir

Il est des hommes parmi les hommes
Des hommes qui ne croient plus à l'aube
Parce qu'ils ne sont pas encore libérés
Des hommes dont les yeux sont éteints
Parce qu'ils ont toujours été oubliés.
Des hommes qui ne se relèveront jamais
Parce que leurs ailes sont condamnées
Des hommes qui ignorent ce qu'est l'amour
Parce que personne ne les a jamais aimés
Des hommes qui ne savent plus sourire
Parce qu'un jour l'ennemi les a meurtris
Des hommes qui jamais ne chanteront plus
Parce que de leur cœur le soleil a fui
Mais il est des hommes parmi les hommes
Des hommes qui regardent encore le monde
Parce qu'ils n'ont pas perdu tout espoir.

J.-P. SIDLER.

Jésus n'était pas de Nazareth mais de Capharnaïm

Jésus « de Nazareth » n'était pas de Nazareth, mais de Capharnaïm : c'est ce qu'affirme le professeur Hartmut Stegemann, docteur en théologie protestante de l'Université de Bonn. L'exposé de cette thèse a éclaté comme une bombe à la veille de Noël.
La thèse du professeur Stegemann est la suivante : il y a tout lieu de penser que Jésus n'a jamais vu Nazareth, de même d'ailleurs qu'il ne serait pas né à Bethléem. Le terme de « Nazaréen » accolé au nom de Jésus ne saurait désigner l'origine géographique du Christ. La tradition a établi que le terme grec « Nazaréen » signifiait « de Nazareth », parce qu'on a ignoré la racine araméenne de cette expression. Elle signifie en réalité « garde de la justice de

Dieu ». Selon le théologien de Bonn, seul l'évangéliste Luc parle d'ailleurs de « Jésus le Nazaréen ». Tous les autres livres du Nouveau Testament, postérieurs à ceux de Luc, invoquent seulement « Jésus de Galilée ». (ap)

Geste de Noël

Le compositeur américain de comédies musicales Frederick Loewe a annoncé qu'il faisait don de tous ses droits d'auteur sur la totalité de son œuvre à deux hôpitaux de Palm Springs où il réside.
En collaboration avec Alan Jay Lerner pour le livret, Frederick Loewe a notamment composé la musique de « My Fair Lady », « Brigadoon », « Paint your Wagon », « Camelot » et « Gigi ». (ap)

Belmondo remet ça !

Jean-Paul Belmondo (béline ap) va porter un « doulos » ou, si l'on préfère, le chapeau du film noir, en compagnie d'un autre habitué, Alain Delon, dans le film de Jacques Deray, « Borsalino ».



DIT-IL

Entendu

Fernand Gigon évoque vingt ans de Chine rouge

Dans le cadre des conférences de l'Erguel, Fernand Gigon a présenté un vaste exposé consacré à la Chine rouge, où il a rappelé les grandes étapes de la marche du maoïsme.

Le 1er octobre 1949, Mao Tsé-toung annonce au monde la naissance de la Chine populaire et démocratique. La lecture de ce manifeste prend 5 minutes et 20 secondes. Minutes qui pèsent lourdement sur l'avenir et l'équilibre du monde.

Qui était ce Mao ? Un vrai Chinois, sortant des rizières, ayant vécu une enfance dure. Son père, pensant que cela serait de meilleur rendement le fait étudier et on le trouve, en 1919 comme étudiant à l'Université de Pékin formant sa première révolte.

Pour tenter de comprendre la révolution chinoise, M. Gigon insiste sur le fait que Mao a été humilié, passant sa jeunesse dans une Chine corrompue, avec un grand nombre de « concessions » étrangères dans lesquelles, « les chiens et les Chinois n'étaient pas admis ». Mao s'est livré à une analyse très complète du problème chinois basée sur une étude systématique. Son but : rendre à la Chine son caractère spécifiquement chinois, éliminer l'occupant.

Pour y arriver, Mao s'est lancé dans la révolution armée. Traqué par les forces de Tchang Kai-shek, ses partisans reculent sur 12.500 kilomètres, laissent sur leur passage des commissaires politiques chargés de préparer le retour. L'armée est réorganisée, réarmée et surtout politisée. Mao invente le style de guerre révolutionnaire où chaque soldat sait pourquoi il se bat. Et c'est la terrible confrontation de Mandchourie qui marque, le 10 janvier 1949, la défaite des armées de Tchang et le début de l'offensive de l'armée populaire qui va permettre à Mao d'être à Pékin le 1er octobre 1949 pour annoncer la naissance de la République populaire chinoise.

Quarante ans de guerre civile et deux grands conflits mondiaux laissent la Chine exsangue, à bout de force. On compte 27 km. de voie ferrée, 12 km. de route en bon état. Tout est à reconstruire. Dans cet immense pays de 720 mil-



Une Chine imposante par le poids de chaque Chinois. (Photo TV suisse)

lions d'habitants le problème est colossal. Les idées de Mao pénètrent lentement la masse chinoise et, en 1959, le gouvernement lance l'initiative du « Grand bond en avant ». En 1961, force est de constater l'échec de cette vaste tentative. Mao est malade. La nouvelle équipe s'éloigne de la doctrine marxiste pure et dure pour s'approcher d'une idéologie inspirée de Moscou. C'est le révisionnisme.

Mao réagit. Pour ce faire, il va s'appuyer sur les paysans, l'armée, et les couches jeunes de la population. Dès 1965, on note le début des attaques contre Liou Chao Chi qui vont en s'intensifiant pour déboucher sur la deuxième grande révolution chinoise : la révolution culturelle. Au terme de cette agitation qui secoue tout le pays, Mao retrouve sa place de leader incontesté et désigne

Lin Pia, chef de l'armée, comme son dauphin.

Que va-t-il se passer maintenant ? Mao a 77 ans. Il est le lien qui assure la cohésion. Le pouvoir central est bien organisé et les ordres passent rapidement dans tout le pays. Sa disparition maintenant peut remettre en cause sa doctrine. Dans quelques années, son implantation sera suffisamment solide.

Pourtant, que faut-il penser de l'attitude de la Russie vis-à-vis de la Chine ? Il est incontestable que la Russie, de par sa rapide évolution, a dévié du marxisme pur, ce que Mao ne peut admettre. Pour les Russes, la question posée — voir certains articles dans la Pravda — est de savoir quelle sera la puissance de la Chine dans 10, 20 ou 30 ans surtout si l'on tient compte de l'accélération de son évolution en 20 ans. Alors, faut-il contrer la Chine pendant que c'est encore possible ?

Mais alors, que font les négociateurs russes, qui sont en Chine actuellement ? Cherchent-ils à prendre de vitesse un embryon de contact sino-américain qui peut être dangereux à long terme ?

Le péril jaune ? M. Gigon n'y croit pas. La Chine est certainement en mesure de contrer victorieusement une attaque mais on ne peut pas, actuellement, déclencher une guerre d'agression.

Une conférence vivante, documentée, qui tout à la fois enseigne et passionne. Le 22 janvier, M. Ch. P. Ducommun, directeur général des PTT traitera le sujet : « Vers la basculade de nos métiers et de nos quietudes ». Un thème d'actualité.

F. S.

Une jeune artiste de Saint-Imier distinguée par une administration internationale

Le dessin d'une jeune artiste suisse a été retenu par l'Administration des postes des Nations Unies pour illustrer l'enveloppe du premier jour d'émission d'un timbre consacré à la remise en valeur de la plaine du Mékong, en Asie du Sud-Est. Cette enveloppe sera en vente le 13 mars prochain.

Cette artiste est Mlle Sylviane Linder, de Saint-Imier, élève graphiste à l'Ecole des arts décoratifs de Genève, dont le dessin a été distingué parmi 27 projets présentés par deux sections de graphistes et peintres-décorateurs de l'école, arrivés à leur avant-dernière année d'étude. Deux autres prix ont été décernés à une Française, Mlle Dominique Derobert, de Monnetier-Mornex, et à une Neuchâteloise, Mlle Anne-Marie Pategay.

La préparation des projets s'est faite, hors programme, mais avec le concours des maîtres de classe. Une somme globale de 800 fr. a été mise à disposition de l'école par les Nations Unies. Les trois

lauréates ont reçu respectivement 150, 50 et 20 fr. Le reliquat est versé au Fonds de voyage d'études, utilisé en dernière année par toute la classe. Ce fonds a déjà permis aux élèves d'Arts-Déco de se rendre notamment en Union soviétique, en Grèce, en Sicile et en Grande-Bretagne. Ce fonds de voyages vient d'ailleurs de recevoir, d'autre part, 2000 fr. pour récompenser le travail des élèves peintres-décorateurs qui ont monté une crèche de Noël à l'Hôpital cantonal de Genève. (ats)

Vu

Delémont: exposition de Noël

La Galerie Bovée accueille, pour son exposition de Noël, les œuvres de trois artistes qui, apparemment, n'ont pas le voisinage facile. Pierre Michel est bien connu des Jurassiens et spécialement des Delémontains. Ses œuvres, ses paysages, ses fermes ont l'heure de plaire à une très large couche de la population, et c'est tant mieux.

Hélas, nous n'avons pas une attirance spéciale pour cette forme d'art par trop stéréotypée, qui ressemble davantage à une production industrielle et industrielle à la Erni, qu'à une création personnelle empreinte de sentiments et d'émotions. C'est dommage.

Beaucoup plus de tendresse dans les réalisations tout en touches fines de J.-V. Schmidlin. Le bleu du soleil, de l'eau, de la mer, de la vie calme et insouciant, sans problèmes métaphysiques, sans migraine. L'existence douce et agréable des villes du bord de mer. Vacancier, Schmidlin semble l'être tout au long de son œuvre. Quand il place son chevalet non loin de La Ferrière, on le sent à l'aise parce que le paysage a des élans campagnards qui vous font pénétrer dans la nature. Mais le climat est trop rude. Schmidlin a besoin de l'eau pour s'y mirer, pour nous faire admirer son calme tranquille. Ses œuvres les plus récentes sortent de ce contexte et c'est dommage.

Beaucoup plus d'exubérance, et de retenue à la fois dans les œuvres de cette artiste allemande, Hedwig Schröder, établie à Delémont depuis quelques années. On retrouve dans ces dessins, la méticulosité que l'on reconnaît volontiers aux caractères allemands. L'impétuosité de l'intelligentzia allemande sourd aussi, dès les premiers instants de regards. C'est un peu fou-fou dans un coin, mais tout à côté, des garde-fous enjolivés réprimaient une fantaisie qui se voudrait trop exubérante. On sent cependant

chez cette artiste un coup de main sûr, une vision très claire des choses, et surtout une sûreté dans la recherche des tons évocateurs. Hedwig Schröder est féminine jusqu'au bout des ongles, mais du type de ces femmes qui se savent, qui se veulent aussi égales des hommes. La richesse de ces dons, la gamme des couleurs auxquelles elle recourt font d'elle une artiste fascinante et qui sait créer le rêve. Ce qui ne gâte rien, les œuvres de Hedwig Schröder n'atteignent pas de sommets, s'agissant de leur prix. L'exposition est ouverte jusqu'au 11 janvier 1970.

Vo.

Vu

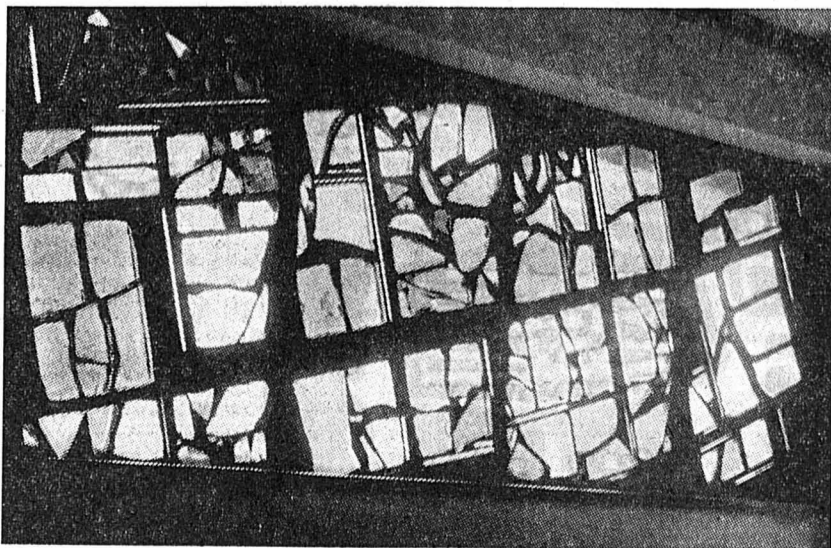
Floraison de vitraux de valeur

Le livre publié sous les auspices de « Pro Jura » et intitulé « Vitraux du Jura » avait mis le doigt sur une floraison intéressante dans tous le Jura : celles de vitraux dus à des artistes talentueux dont beaucoup cependant

étaient des artistes venus de l'extérieur. Il est donc bon de signaler une efflorescence de vitraux pensés et réalisés par des artistes jurassiens. Parmi ceux-ci, Angi, de Porrentruy, est sans doute un des plus productifs, tant au point

de vue qualitatif que quantitatif d'ailleurs. N'a-t-il pas récemment orné avec un goût très sûr l'église rénovée de Réclère ? La photographie que nous publions montre le détail d'un vitrail réalisé par l'artiste bruntrutain dans une maison de santé privée à Porrentruy. En effet, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa fondation, la clinique « Bon Accueil » a jugé bon d'aménager dans ses locaux un petit oratoire. Pouponnière à ses débuts, l'institution s'est depuis lors transformée en maison de repos à l'usage des adultes aussi. Son extension a nécessité constructions annexes, mais les directrices, Mlles Kohler, n'en ont pas pour autant ignoré le sens du beau. Elles prièrent donc Angi de concevoir des vitraux ornant le petit oratoire qui a été béni et inauguré récemment. Une des particularités annexes de ce vitrail, c'est que l'artiste l'a coulé lui-même dans le béton. En outre, tourné vers l'ouest, il dispense, principalement aux heures du coucher du soleil, une lumière tamisée et douce propre à l'élévation de l'âme et au recueillement.

Vo.



Vitraux (détail) de la chapelle de la Clinique Bon Accueil de Porrentruy. (Photo Vo)



« Récolte », peinture-collage. (Photo Vo)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le Noël du Charles

Il a fouillé le cagnard pour retrouver c'te trop grand manteau qu'une longue chenille y avait vendu à la foire de Couvet du temps où il allait encore. Il s'était relevé d'un coup du coffre après l'avoir retrouvé et avait pris une de ces boquées derrière la tête contre une poutre, à rester astiqué. Mais il était rude besiot, l'ouvrage, et la plus dure, y fondait dans les mains. Il allait pas se laisser berdouler, y avait personne pour l'assatir.

Dans le cagnard il avait encore retrouvé quoi ? ses meutes. Ça, ça ferait plaisir aux gosses du Paul. Et pis y mettrait un bout de chocolat dans du papier pour la gationne.

Et on allait savoir du Brouillet au Quartier et du Haut des Joux au Maix Baillod que le Charles et le Paul du Cachot ça y était de nouveau, que c'en était fini de se bouzarder.

Et tout à coup ça y a fait chaud comme s'il avait touché la péclette de l'enfer : et si le Paul y voulait pas ? Non, le Paul était un Montagnon chez qui le cœur vaut la tête, pas le genre qui veut le beurre, l'argent du beurre et pis encore la batture et la cramache.

Noël, c'était l'bon jour, s'agissait de caminer un peu leste. Le matin il avait fait une grosse carre de neige. Ça prendrait long d'aller au Cachot de Bise ; il voulait attendre qu'il fasse sâre-nuit car si on le voyait comme ça un peu en Père Noël ça ferait encore une fois batouiller, surtout qu'il voulait passer par le Marais Rouge pour couper un sapelot. Et non, de nuit avec la Lisette, là à travers pour peu que ça se mette à souffler, ça ne serait rien tant bon. Il partirait après les quatre heures.

Il passerait comme si de rien était au Cerneux. Y mettrait son grand manteau sous la couverture de la Lisette. Ça irait, y n'allait pas bêder son coup.

Il mangea un reste de fardouille avant d'aller soigner. Le bétail ne bougeait pas sur l'épontonage. Juste les counis qui reniflaient et qui auraient pas refusé de boulotter une patte d'ours. Il retourna à la cuisine fermer la bascule pour laisser le feu finir de bouronner tout seul après l'avoir rémodé.

Le soleil commençait à plus être tout à fait décidé. Il eut tôt fait d'arnacher la Lisette et d'atteler.

Dehors ça pinçait. Ça n'allait, tout de même pas souffler des jours y a-t-il.

Le Charles se sentait tout alluré. La Lisette trotta. En descendant la Bonne Fontaine la glisse allait de bisingue pour éviter quelques beudgeurs. Il remonta en direction de Chobert puis du Maix Lidor. La neige prenait du rose du ciel sur ses andins.

Au Bas du Cerneux il s'arrêta. Il voyait le clocher là-bas. Y se faisait tard déjà, mieux valait descendre directement au Marais. Aux Seignes il rangea la glisse près de la remise, il crocha sa serpe et mit son manteau, un peu raide à passer. Le bonnet lui couvrait les oreilles.

Le Marais Rouge était dur comme de la corne. Ses sapelots pointaient encapuchonnés entre les bouleaux. Le père Charles en choisit un bien serré. La serpe trancha sec. Il avait l'habitude de dasoner. Sur la neige les pingillons faisaient des crôles de dessins. Le soleil restait planté à la guêche d'un sapin. Il faisait une énorme étoile immensément rouge. Toute la neige s'alluma, jusqu'à la barbe de Charles blanchie de givre, toute la vallée était rouge du haut en bas du ciel. Très vite les menées commencèrent à bleuir. Le Charles n'était pas retourné à la glisse que déjà elles étaient violettes.

Requiquée d'un peu de foin la Lisette tirait de nouveau. Charles arriva au Cachot de Bise poussé par la nuit. Dedans on voyait que la lumière des bougies.

La porte du Paul était là. Et lui avec son sapin à la main, il était là aussi. Il se sentait dans l'indécis. Il entra et borniqua dans le couloir. Et soudain lorsque la porte du fond s'ouvrit sur la nuit il les vit. Ils étaient tous dans la cuisine. Le Paul et tous les siens tous plus émeillés les uns que les autres. Y avait même l'Amélie qu'était patraclé depuis si longtemps et toute emmée dans ses nonante et une ans.

— Je... c'est le Père Noël...

Ils restaient là. Les petits avaient reculé. Devant y avait un crouillot que le Charles y connaissait même pas.

— ...m'man... un vrai Père Noël...

— J'suis v'nu pour...

— Alors Père Noël, t'as l'air flapi, et vous là, tranquilles les gosses sans ça c'est l'allée et la retournée, hein !

Le Paul avait parlé, enfin ; tout droit dans sa marmaille. Charles son sapelot à la main restait raide lui aussi comme ses sourcils glacés de neige. Le givre de sa barbe fondait, coulait. Lentement y se reprenait une tête. Mais avec son grand manteau il avait plutôt l'air d'un manou.

— ...ben... je...

— Monzeu ! le Charles lâcha tout soudain la femme qui le remettait tout à coup.

Paul se leva.

— Ouais, c'est le Père Noël et ça va être Noël tout le temps maintenant...

D'émotion le Charles lâcha la pleine poignée de meutes qu'il chauffait dans sa main. Les gosses se précipitaient. Tout lentement il sortit sa bouteille de tiaffe.

— Amène de l'eau la femme, dit le Paul, y a le Père Noël qui est revenu ferrer sa Lisette par chez nous...

G. Bd.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h., 14 à 17 h.

Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30. Le programme des cinémas figure en page 12.

Service d'aide familiale : tél. 3 88 38 (en cas de non réponse : 3 20 16).

Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Wildhaber, Léopold-Robert 7. Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.

Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Feu : Tél. No 18.

Police secours : Tél. No 17.

Sté prot. animaux : tél. 3 45 92.

JEUDI 25 DÉCEMBRE

Pharmacie d'office : jusqu'à 22 heures, Wildhaber, Léopold-Robert 7. Ensuite, cas urgents, tél. au No 11.

Service d'urgence médicale et dentaire : Tél. No 2 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Feu : Tél. No 18.

Police secours : Tél. No 17.

COMMUNIQUÉS

Pendant les fêtes de Noël : « Tintin et le Temple du Soleil », au cinéma Ritz.

Prolongation, 2e semaine de succès ; un film pour tous les jeunes de 7 à 77 ans, le premier grand dessin animé en couleurs, d'après les célèbres aventures de Hergé, avec Tintin, Milou, le capitaine Haddock (le professeur Tournesol), les Dupont-Dupont, etc. Séances tous les soirs à 20 h. 30. Matinées : aujourd'hui à 15 h., jeudi à 15 h. et 17 h. 30, vendredi à 15 h., samedi et dimanche à 15 h. et 17 h. 30, lundi et mardi à 15 h. Ce soir 24 décembre, pas de spectacle.

Eglise de La Sagne : culte de la Nuit de Noël.

Dans le calme de la Sainte Nuit, alors que tout le bruit et l'énergie factice que suscite la célébration actuelle de Noël, auront pris fin, les Eglises invitent tout le peuple au recueillement et à l'adoration.

Dans la vieille église de La Sagne, le culte de la Nuit de Noël commencera à 23 h. 15 et sera précédé de la sonnerie des cloches à 23 h. 10. Les cloches sonneront à minuit pendant la lecture de l'Evangile de Noël ; puis la Sainte-Cène sera offerte. L'offrande récoltée pendant ce service sera en partie versée aux Missions. De la musique embellira ce culte : hautbois (M. J.-D. Charpié), orgue (M. J.-A. Jeanneret) et trompettes (MM. D. Lüthi et R. Jeanneret. (Il est recommandé de se munir d'une lampe de poche.



Demain: pas de service des ordures ménagères

Le service des ordures ménagères de la ville ne fonctionnera pas demain, jour de Noël. Les quartiers du jeudi seront desservis aujourd'hui. Par contre, le service sera effectué normalement pour les quartiers du vendredi 26 décembre.

FÊTE DE NOËL À L'HÔPITAL

Un peu de joie pour les malades



Un magnifique sapin et une crèche ont accueilli hier en fin d'après-midi malades et infirmières de l'hôpital dans le grand hall où s'est déroulée la traditionnelle fête de Noël.

Pour la quatrième fois, M. R. Droël, directeur de l'établissement, a apporté son message de Noël. S'adressant aux malades, il dit combien il lui était pénible, à lui homme valide de parler à des personnes qui souffrent et qui n'ont pas le bonheur de passer Noël dans leur famille. Puis il fit quelques constatations contestations sur l'année écoulée en mettant l'accent sur le rapport de l'OMS.

Exploiter un tel établissement n'est pas à la portée du premier

LES «CASSONS». — En ce qui concerne le ramassage des «cassons», les rues qui devraient être desservies le 4e vendredi du mois le seront aujourd'hui.

Le matin, dans les rues des Allées, Beau-Site, Buissons, Clématites, Couvent, David-Pierre-Bourquin, Grenier (depuis le pont du Grenier au boulevard de la Liberté), Hironnelles, Jardinet, Jonquilles, Olives, République, Reuse (depuis David-Pierre-Bourquin à la rue des Rosiers), Rosiers, Tunnels.

L'après-midi, dans les rues Abraham-Robert, boulevard de la Liberté, Charles-Humbert, Confédération (sauf les Nos 25 et 29), Foullets 1a, Jolimont, Josué-Amez-Droz, Mélézes, Naefels, Réformation, Reuse (de Rosiers au boulevard de la Liberté), Ruche (de Réformation à Abraham-Robert), Sempach, Solmont, Vieux-Patriotes, Winkelried.

venu. Soulignant qu'il est plus facile de laisser les choses de dégrader plutôt que de les maintenir, le directeur affirma que l'hôpital devait être exploité avec bon sens et qu'il fallait agir avec circonspection, ne dénigrant toutefois pas les efforts faits par l'OMS pour rechercher les causes du mal.

Les élèves de l'Ecole d'infirmières-assistantes, des chanteurs du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds chantèrent et l'abbé Cattin et le pasteur Rosat apportèrent les messages religieux.

Cette manifestation était transmise dans les chambres des malades et les salles de séjour par la télédiffusion.

(photo Impartial)

Offices de Noël

Eglise réformée évangélique

Veille de Noël. — GRAND TEMPLE : 17 h. 30, fête de Noël des écoles du dimanche du Grand Temple et de St Jean.

FAREL (Temple Indépendant) : 17 h. 30, fête de Noël de l'école du dimanche, du culte de jeunesse et de la paroisse.

ABEILLE : 17 h., fête de l'arbre de Noël ; 23 h. 30, culte de la nuit de Noël ; Ste-Cène.

LES FORGES : 18 h., fête de Noël de l'école du dimanche et de la paroisse. ST JEAN : 17 h. 30, fête de Noël de l'école du dimanche au Grand Temple.

LA SAGNE : 23 h. 10, culte de la nuit de Noël, M. Huttenlocher ; Ste-Cène ; Chœur mixte ; musique.

Jour de Noël. — GRAND TEMPLE : 9 h. 45, culte, M. de Montmolin ; Ste-Cène ; 17 h. 30, fête de Noël des cultes de jeunesse et des paroisses du Grand Temple et de St Jean.

FAREL (Temple Indépendant) : 9 h. 45, culte, M. Luginbuhl ; Ste-Cène ; Chœur mixte, avec le gracieux concours de Mme Defraiteur, soprano ; 17 h., veillée de Noël.

HOPITAL : 9 h. 45, culte, M. Rosat. ABEILLE : 10 h., culte ; Ste-Cène.

LES FORGES : 9 h. 45, culte, M. Soguel ; Ste-Cène ; garderie d'enfants. ST JEAN (Salle de Beau-Site) : Un seul culte à 9 h. 45, M. Secretan ; Ste-Cène ; 17 h. 30, fête de Noël du culte de jeunesse et de la paroisse au Grand Temple.

LES EPLATURES : 9 h. 30, culte, M. René Bill, missionnaire ; Ste-Cène ; Chœur mixte ; garderie d'enfants ; 15 h., fête de Noël de la paroisse ; cantate.

LES PLANCHETTES : 9 h. 45, culte, M. Béguin ; Ste-Cène ; Chœur mixte ; 20 h. 15, fête de Noël du Foyer paroissial ; Chœur mixte ; Jeu de Noël de l'Union cadette ; chants des enfants.

LES BULLES : 9 h. 45, culte, M. Urech ; Ste-Cène ; Chœur mixte.

LA SAGNE : 9 h. 45, culte, M. Huttenlocher ; Ste-Cène ; Chœur mixte ; 20 h., arbre de Noël paroissial, fête des enfants et des adultes (cloches dès 19 h. 45).

Deutsche Reformierte Kirche. —

Weihnachtstag : 9.45 Uhr, Abendmahls-gottesdienst.

Paroisse catholique romaine. — SACRE-COEUR : Mercredi 24, 18 h., messe rythmée pour les jeunes ; 24 h., messe de Minuit concléorée. — Jeudi 25, 7 h. 30, messe, sermon ; 8 h. 45, messe lue en italien ; 9 h. 45, messe chantée, sermon ; 11 h. 15, messe, sermon ; 20 h. 30, messe, sermon ; pas de complies.

SALLE ST LOUIS : 11 h. 15, messe lue en espagnol.

HOPITAL : 9 h., messe.

STELLA MARIS : 8 h. 30, messe ; 17 h. 30, exposition du St Sacrement ; 18 h., salut et bénédiction.

LA SAGNE : Mercredi 24, messe de Minuit.

NOTRE DAME DE LA PAIX : Mercredi, messe de minuit. Jeudi, 7 h. 30, messe, sermon ; 8 h. 30, messe, sermon ; 9 h. 45, messe chantée, sermon ; 11 h., messe, sermon ; 16 h. 30, messe lue en italien ; 18 h., messe, sermon ; il n'y aura pas de complies.

Eglise catholique chrétienne. — Eglise SAINT PIERRE (Chapelle 7). Jeudi, 9 h. 45, grand-messe.

Parcage autorisé

Le parcage est autorisé aujourd'hui de midi à jeudi à midi :

● DU COTÉ NORD : dans les rues parallèles à l'avenue Léopold-Robert ;

● DU COTÉ EST : dans les rues perpendiculaires à l'avenue Léopold-Robert.

De jeudi à midi à vendredi à midi :

● DU COTE SUD : dans les rues parallèles à l'avenue Léopold-Robert ;

● DU COTE OUEST : dans les rues perpendiculaires à l'avenue Léopold-Robert.

Notes d'un Passant

On proteste contre le Noël des cadeaux, figuration parfaite, dit-on, de notre fâcheuse société de consommation...

Et l'on préconise, en revanche, une célébration à la fois chrétienne, simple et charitable, qui consisterait à accueillir les isolés et les déshérités...

Intention d'autant plus louable et d'autant plus sympathique que la solitude, déjà dure par elle-même, n'est jamais plus pénible qu'en ce jour où les souvenirs affluent et où le cercle de famille se resserre dans une étreinte plus vraie et plus chaude, plus lumineuse aussi. Alors, rester seul, quand on pense aux absents et à tant d'autres qui se réunissent, ça doit faire mal, très mal. C'est pourquoi je voudrais dire ici à toutes celles et à tous ceux qui passeront un Noël solitaire au coin de leur radio ou de leur télévision, ou au coin de rien du tout (car cela arrive) que c'est à eux, et à eux seuls, que le père Piquerez adresse cette année sa pensée la plus sincère, la plus affectueuse et la plus cordiale. Bien entendu ça n'est pas grand-chose. Autant dire même rien du tout. Mais il faut reconnaître que si le christianisme ce jour-là dépassait davantage le cercle ou le cadre de famille, et se répandait couci-couça aux alentours, une sacrée ambiance serait créée. Et à quel miraculeux rebrassage des populations on assisterait !

Quant aux cadeaux, j'avoue que je ne vois aucune raison de les supprimer ou de les diminuer en quoi que ce soit. Ils accompagnent Noël, parce que Noël est la fête des enfants et que les gosses aiment à trouver des paquets au pied de l'arbre. Les grands peuvent parfaitement s'offrir ce qu'ils veulent au Nouvel-An et imiter même ces deux célibataires qui s'envoient chacun 50 fr. pour être sûrs de ne rien perdre... Les cadeaux du père Noël ont du reste une telle valeur pour les petiots que ce serait criminel de les décevoir. La vie leur fournira, du reste plus tard, assez de «cadeaux» dont ils se passeraient, pour qu'on leur laisse aujourd'hui ceux qui leur font vraiment plaisir.

Ainsi, contestons l'égoïsme, mais pas la joie d'offrir.

Même si, avec le renchérissement, ça dépasse pour une fois un peu nos moyens...

Le père Piquerez.

Voir autres informations chaux-de-fonnières en page 5

Avis tardifs



CODITEL prie tous ses abonnés de l'excuser de la mauvaise qualité du programme de la deuxième chaîne française, en provenance de l'émetteur de Mulhouse.

CODITEL essaie par tous les moyens techniques d'obtenir une meilleure réception d'un autre émetteur français.

CODITEL compte sur la bonne compréhension de tous ses clients téléspectateurs et leur souhaite encore de très heureuses fêtes de fin d'année.

Chaussures J. Kurth S. A.

4, rue Neuve

La Chaux-de-Fonds

ouvert et à votre service
vendredi 26 décembre
toute la journée

A vendre

fenêtres neuves double vitrage, 6 pièces 165 larg. x 120 hauteur, 6 pièces 150 x 110, 6 pièces 120 x 120, 6 pièces 102 x 115, 6 pièces 105 x 100, 1 pièce 105x135, 2 pièces portes balcon 165x200, 2 pièces 120x200, 3 pièces occasion 105x135 et 140 cm.

S'adresser à M. DONZÉ, Les Bois. Tél. (039) 8 12 55.

Musique des Cadets nouveau cours d'élèves

Les enfants rentrant dans leur neuvième année peuvent s'inscrire chez M. A. Hodel, confection, avenue Léopold-Robert 108, pour étude, solfège, instruments à cuivre, clarinettes et tambours.

Grâce à la nouvelle commission musicale, formée par les Musiques Les Armes-Réunies, La Lyre et La Persévérante nous pouvons vous assurer un franc succès.

Début des cours : 12 janvier 1970.

GARAGE DU COLLÈGE LA CHAUX-DE-FONDS

Bureau sous-sol

Tél. (039) 2 60 60

Austin 1300	verte	1969
Austin 1800	brune	1966
BMW 1800	noire	1964
Ford Taunus 17M	bleue	1965
Opel Rekord Coupé	blanche	1962
Opel Kadett	rouge-noir	1966
Peugeot 404 Inj.	blanche	1965
Vauxhall Cresta	blanche	1967
Volvo 122 S	bleue	1962
Porsche 1600 Super	rouge	1961
Triumph Spitfire	bleue	1964
Renault R4 L	rouge	1967

Nos véhicules sont remis en état dans nos ateliers. Nous vous accordons un service de garantie après-vente impeccable.

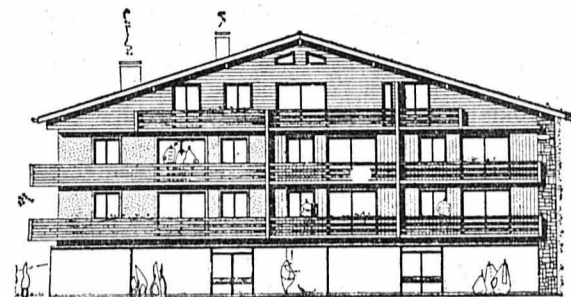
Toutes nos voitures sont livrées expertisées

Echange de votre véhicule actuel à la plus haute cote du jour.
Crédit sur place par crédit sans formalité tracas-

Hivernage gratuit

Connaissez-vous une banque qui vous en offre autant ?

Chaque année, votre
appartement-vacances
vous rapporte :
soleil + sport + détente
+ argent comptant !



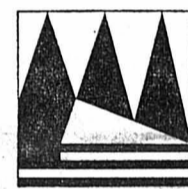
Réservez aujourd'hui votre appartement neige-soleil, en toute propriété à

VERBIER (1500 m. altitude)
Résidence « Armorial » : studios, 2, 2 1/2, 3, 3 1/2 pièces, duplex, à partir de fr. 1250.- le m²

LES MARÉCOTTES (1100 m. altitude)
Résidence « 1200 » : 3, 4 pièces, à partir de fr. 1100.- le m²

Investissement minimum : vente directe par les promoteurs-constructeurs, plus-value constante et rendement sûr (sur demande, la régie se charge de louer votre appartement hors des périodes d'occupation, avec un rendement d'au moins 5 à 6 %)

Demandez le descriptif complet de la station de votre choix à



**Régie immobilière
H. CARRON**

Avenue de la Gare 38
Tél. 026 / 2 31 43
1920 Martigny



LE CENTRE DE
PSYCHOLOGIE
APPLIQUÉE

MAURICE JEANNET
NEUCHÂTEL

cherche pour le siège régional d'une importante société de distribution à La Chaux-de-Fonds un
collaborateur commercial
désireux et capable d'assumer la fonction de

DIRECTEUR DES VENTES

Immédiatement rattaché au directeur général, ce collaborateur sera responsable d'environ 300 personnes, réparties dans un grand nombre de points de vente. Il aura sous ses ordres une équipe de cinq chefs de secteur, ainsi que du personnel administratif.

Ses tâches essentielles seront de collaborer à l'établissement des budgets de vente, et de tout mettre en œuvre pour les réaliser : promotion des ventes (ouverture et organisation de nouveaux points de vente, aménagement et surveillance des magasins actuellement en exploitation), publicité, utilisation optimale du personnel de vente, formation et animation de ce personnel. Il aura pour tâche également d'assumer une analyse continue des frais d'exploitation.

Ce poste conviendrait à un collaborateur occupant déjà un poste à responsabilités, disposant d'une excellente formation commerciale (si possible de niveau universitaire). Le titulaire devrait être capable de maîtriser avec méthode les problèmes de comptabilité et de gestion, ainsi que ceux plus généraux que posent le marketing et la publicité. Il est souhaité qu'il dispose d'un ascendant personnel marqué et se sente à l'aise dans un rôle d'animateur le mettant en contact avec de nombreuses personnes. L'élaboration des politiques de vente réclamera de lui beaucoup d'initiatives personnelles, d'imagination et d'originalité.

L'entreprise offre en contre-partie une ambiance de travail propre à favoriser l'épanouissement d'un candidat doué, et des conditions matérielles correspondant aux exigences énumérées.

Les personnes intéressées par cette perspective sont invitées à faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de copies de certificats et d'une photographie à M. Jeannet, psychosociologue-conseil, Vy-d'Etraz 5, 2014 BOLE (Neuchâtel). Réf. DVC.

Les offres ne seront pas transmises à l'entreprise sans l'accord des candidats.



PRÊTS
sans caution



BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds

Av. L.-Robert 88 (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

PIANO

A vendre piano droit révisé, d'excellente qualité, ébénisterie en noyer. Prix à convenir. Tél. (039) 3 56 86, dès 19 h.

Quoi offrir ?

N'allez pas si loin... Vous trouverez un grand choix de cadeaux à la

PHARMACIE DES FORGES

Av. Chs-Naine 2a
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 2 22 77

Porcs

A VENDRE

S'adresser chez Marcel Tissot, Monts-Orientaux 8, Le Locle, tél. (039) 5 10 70.

Grande
vente à prix
discount

Aspiro-batteur très puissant. 248.-

Cireuse aspirante 3 brosses, 400 W, éclairage frontal, 6 brosses, 3 feutres 180.-

Aspirateur luge 750 W, 5 accessoires 133.-

Aspirateur balai 5 accessoires 85.-

Friteuse 220 V, avec panier, couvercle et cordon 104.-

Mixer complet, hache, bat, pétrir. Prix de catalogue Fr. 165.-
Notre prix : 98.-

Prospectus gratuit. Grandes facilités de paiement.

A. FORNACHON
2022 Bevaix
Tél. (038) 6 63 37.

Polisseurs- lapideurs

sur boîtes acier de première qualité, sont recherchés.

Faire offres ou s'adresser à Germain Huguenin, polissage de boîtes acier, rue Jacob-Brandt 8, tél. (039) 3 68 68.

NOIX nouvelles

5-10 kg. Fr. 2,90 le kg et port.
Giuseppe PEDRIOLI
6501 Bellinzona.

Bibliothèque

Rose
Verte
Rouge et Or
Spirale
Mistral
Hachette
Tintin
Astérix

Tabacs des Forges

Marcel SANDOZ
Numa-Droz 208
Tél. (039) 3 67 25.

Lisez L'Impartial

PARENTS, soucieux de l'avenir de votre fils

La Maison FAVRE & PERRET S. A.
La Chaux-de-Fonds

engage pour avril 1970

apprenti mécanicien INBM

Formation complète et sérieuse.

Rétribution dès le début.

S'adresser rue du Doubs 104, téléphone (039) 3 19 83.

Prêt comptant à 7 1/2 %

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2 % par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625 % par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de : voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Domicile: _____ V/337

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

CINÉMA

LUX

LE LOCLE

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30. Matinées jeudi et dimanche à 14 h. 30
Les merveilleux héros qui depuis quelques années font la joie des jeunes et des adultes

ASTERIX LE GAULOIS

Un film de GOSCINNY et UDERZO. Le premier grand dessin animé français en couleurs ... d'après les aventures comiques qu'ils ont créées
Avec : ASTÉRIX le Gaulois, OBÉLIX le Livreur de Menhirs, ABRARACOURCIX,
le Chef PANORAMIX, le DRUIDE, ASSURANCETOURIX, Le BARDE, etc., et les LÉGIONS DE CÉSAR.

Pour les jeunes de 7 à 77 ans

Location à l'avance, tél. 5 26 26 La salle en vogue

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Offices de Noël

Eglise réformée évangélique
AU TEMPLE: Mercredi, 17 h., fête de l'école du dimanche et de jeunesse; 24 h., culte de la nuit de Noël; Ste-Cène; Choer mixte. — Jeudi, 9 h. 45, culte, M. Perrenoud; Ste-Cène; Choer mixte.
LES BRENETS: Mercredi, 23 h. 30, culte de minuit (Ste-Cène). — Jeudi, 9 h. 45, culte (Ste-Cène).
LA BRÉVINE: Jeudi, 10 h., culte de Noël; Ste-Cène; 20 h., fête de Noël avec arbre, au Temple, participation des enfants et de la fanfare.
LES PONTS-DE-MARTEL: Mercredi, 17 h., au Temple, Noël de la paroisse; Mystère: « Adoration 1969 ». Jeudi, 9 h. 45, culte au Temple; Choer mixte; 20 h., Noël de l'Armée du Salut à la Maison de paroisse.
Deutschsprachige Kirchengemeinde. — Donnerstag, 9.45 Uhr, Weihnachtsgottesdienst mit Abendmahl.
Eglise catholique romaine. — Eglise paroissiale: 7 h. 30 et 8 h. 30, messe et sermon; 9 h. 45, grand-messe; 11 h., messe et sermon italien; 18 h., messe

et sermon; 20 h., complies et bénédiction. — Chapelle des Saints-Apôtres, Jeanneret 38a: 9 h., messe et sermon; 10 h., messe et sermon en espagnol; 11 h., messe et sermon.
LES PONTS-DE-MARTEL: 10 h., messe.
Eglise catholique chrétienne, Chapelle SAINT-JEAN (Impasse du Lion d'Or 8). 8 h. 30, messe.

COMMUNIQUÉS

Au cinéma Lux: « Astérix le Gaulois ». Ce film, réalisé par Goscinny et Uderzo, est le premier grand dessin animé français en couleurs avec la nouvelle vedette de l'écran, Astérix le Gaulois et les merveilleux héros qui, depuis quelques années, font la joie des jeunes et des adultes. Nul doute que tous les jeunes et les moins jeunes voudront aller voir ou revoir les multiples aventures de ces Gaulois irréductibles. Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, à 20 h. 30. Matinées jeudi et dimanche à 14 h. 30. Admis dès 7 ans.

Inauguration de la Banque cantonale neuchâteloise
Cérémonie et transformation du bâtiment: deux réussites

Installée depuis lundi matin dans sa maison transformée, la BCN a été inaugurée hier, sous le signe d'une triple gageure: celle d'un programme fixé et tenu et qui voit l'achèvement, après dix mois et demi de travaux intenses, celle de consacrer cette réouverture d'un établissement bancaire sans qu'un chiffre y soit énoncé, celle enfin de donner à cette cérémonie d'inauguration une atmosphère de chaleureux accueil.



LA VISITE DE LA BANQUE

Les derniers clients à peine disparus, les quelque 60 invités de la Banque cantonale, reçus à l'entrée par M. Philippe Vuille, directeur, pénétraient dans la maison transformée. Après un premier moment de surprise, tant est grande la transformation de l'ancien établissement vétuste en l'actuel hall de banque, entouré, au premier étage, d'une galerie d'où l'on accède aux bureaux, ils admireraient sans réserve. D'une conception originale et hardie, autant dans la conception que dans la réalisation, la nouvelle Banque cantonale apparaît à la fois fonctionnelle et belle, avec ses salles aérées, où domine le verre translucide un peu fumé et les matériaux nobles que sont le bois sablé, la céramique italienne, avec au centre un bouquet lumineux de globes au néon.
M. Philippe Vuille présidait la cérémonie, et donna aussitôt la parole à M. J.-Pierre Zahnd, directeur de la banque, qui rappela les étapes successives, celle notamment où les dossiers établis avant la guerre retournaient périodiquement au repos. La transformation enfin décidée, il y a une année et demie, posait au départ le problème de l'emplacement qui, après de nombreuses études, se révéla être le meilleur là où s'élevait la banque. Fallait-il démolir l'immeuble et le reconstruire, ou le transformer? La seconde solution fut choisie, qui aboutit à la maison restaurée et qui conserve à la cité un très bel immeuble, en parfaite harmonie avec le centre de la ville et, de plus, placé sur un axe de grande circulation. Un concours d'architecture fut ouvert et M. Wurmet, architecte au Locle, fut chargé de mener à chef la transformation, ce qu'il fit avec une énergie remarquable. Et M. Zahnd se dit heureux que la Banque cantonale neuchâteloise ait donné au Locle, par cette transformation, la part qui lui revenait.
M. Wurmet évoqua avec humour l'époque où la banque semblait avoir subi l'assaut des gangsters, ne gardant que les murs extérieurs, solidement étayés,

il est vrai. Il parla des problèmes que soulevèrent le pilotage, l'étalement du sous-sol, les difficultés du départ, qui furent surmontés grâce à l'esprit d'équipe qui régna tout au long des travaux. M. Vuille, comme le firent tous les orateurs, adressa des sentiments de reconnaissance à tous les maîtres d'état et à la direction de la Banque cantonale, pour la

lage électronique que par la rénovation des bâtiments. Cet édifice que l'on a voulu beau et pratique est une réussite dont il se réjouit. Il remercia tous ceux qui avaient participé à cette œuvre, particulièrement M. Zahnd, qui a orchestré toute l'opération. Brossant un bref tableau de la responsabilité et de l'activité de la banque, M. Junier en définit les phases de plus en plus diversifiées et rappela que la Banque cantonale neuchâteloise, banque d'Etat, offre les conditions les plus modernes. L'actuel bâtiment transformé est conçu à la mesure des dons d'initiative des Loclois et de leur ville, cité vivante.

UN PREFET, ÇA SE MERITE

Alors qu'il avait été implicitement décidé que les invités d'honneur, MM. Haldimann et Felber ne seraient pas orateurs, à la suite de petits palabres et artifices oratoires, tous deux prirent la parole. M. Haldimann avec l'esprit de finesse et sa gentillesse coutumière, improvisa un remerciement si plaisant que M. Junier, de Neuchâtel, exprima son regret de n'avoir pas de préfet dans le Bas, se consolant toutefois d'avoir pu une fois dire: « M. le préfet ». « Un préfet, ça se mérite », enchaîna M. R. Felber, qui, poursuivant le plus sérieusement du monde, loua l'effort fait par la Banque cantonale neuchâteloise, remercia ses autorités de s'être souvenu que Le Locle existe et remue un peu. « Le temps des fractions absolues est terminé », dira-t-il en conclusion, et on peut arriver au développement d'une région que par la collaboration.

La Banque cantonale neuchâteloise entre dans une étape nouvelle, portée par les vœux chaleureux de tous ceux qui furent conviés à l'inauguration du bâtiment transformé. M. C.



MM. Vuille, directeur de la Banque cantonale du Locle, Haldimann, préfet des Montagnes, Junier, vice-président, de Neuchâtel, et Peruccio, avocat et notaire, du Locle. (photos Curchod)

confiance et la liberté qui lui furent laissées au cours des travaux.

RECEPTION AUX TROIS-ROIS

Après la visite de la maison, où tous les locaux étaient accessibles aux visiteurs, qui s'émouvaient autant au local des salles que dans la salle du Conseil, un apéritif, prélude du repas, rassembla aux Trois-Rois tous les invités. Dans un cadre magnifiquement fleuri, les hôtes savourèrent un délicieux repas, dont le plat de résistance fut incontestablement la partie oratoire. En l'absence de M. Albert Porret, président du Conseil d'administration, retenu par la maladie, M. Claude Junier, vice-président de Neuchâtel, apporta les vœux et les félicitations des autorités de la banque. Il salua les hôtes de la soirée, le préfet Haldimann, MM. R. Felber, président de la ville et Jean-Pierre Renk, conseiller communal. De plus, il adressa un toast aux dames.

La banque doit, rappela-t-il, songer à l'avenir, autant par l'appareil-

LES BRENETS

Jubilaires fêtés

Jubilaires retraités, anciens ou de l'année, c'est au total 36 personnes qui ont été conviées par la direction générale de Seitz SA à une soirée au château des Frères.

Parmi celles-ci, quatre ont été particulièrement fêtées, trois pour 20 ans d'activité au sein de la maison, et une pour 35 ans.

Chez les premières, Mlle Josette Thiébaud, dont nous avons déjà parlé dans une précédente édition, et Mmes Marta et Fernande Ingli, toutes deux Françaises de Morteau, établies aujourd'hui aux Brenets.

Quant à la quatrième, Mme Léonie Berret, elle méritait elle aussi un honneur tout spécial, puisque cela fait 35 ans qu'elle œuvre au sein de l'entreprise, et qu'elle prendra, à la fin de cette année, une retraite bien méritée.

Au cours de la soirée, fort bien préparée par M. E. Reichenbach et animée à souhait par les plus anciens, M. L. Romang, directeur général, adressa à chacune des personnes fêtées quelques paroles et compliments personnels et souhaita à tous une bonne et heureuse année. (1)

MEMENTO

Le Locle

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 18 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.
Permanence médicale et dentaire: Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)

JEUDI 25 DÉCEMBRE

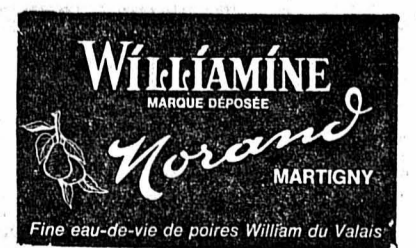
Pharmacie d'office: Breguet, de 10 à 12 h. et de 18 à 19 h., ensuite le tél. No 17 renseignera.
Permanence médicale et dentaire: Tél. No 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'urgence et en l'absence du médecin de famille.)

La fondue vous cause-t-elle des ennus digestifs?

Rien ne vaut une bonne fondue dans la chaude ambiance d'une soirée d'hiver. Le vin pétillant dans les verres, les fourchettes tournent galement dans le caquelon.

Ne vous laissez donc pas assombrir par la perspective d'une digestion difficile. Sucez au dessert une ou deux pastilles Rennie dont les ingrédients actifs neutralisent rapidement l'excès d'acidité de l'estomac, cause de votre ennui.

Découvrez les pastilles Rennie, de loin les plus appréciées. 7079



LA CHAUX-DE-FONDS
La voiture est happée par un camion
La femme d'un maître de gymnastique trouve la mort au bas du Reymond



Hier soir, à 21 h. 40, Mlle Simone Wolf, 1950, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, montait en automobile la rue de l'Hôtel-de-Ville en direction de La Vue-des-Alpes. Au carrefour du bas du Reymond, elle négligea de s'arrêter au signal stop et entra en collision avec la fourgonnette conduite par M. C. S., des Brenets, qui descendait le boulevard de la Liberté. Le choc fut très violent; le camion se coucha sur le flanc, sur un talus de neige. M. S., de même que son passager, n'ont pas été blessés. La conductrice de la voiture souffre d'égratignures sur tout le corps. Elle a été transportée à l'hôpital. Quant à sa mère, Mme Germaine Wolf-Bourquin, qui se trouvait

à son côté, elle est décédée des suites de ses blessures lors de son transport à l'hôpital.

Cette nouvelle a causé une profonde émotion en ville où chacun se rappelle le tragique accident qui, dans la nuit du 12 au 13 juillet de cette année, avait déjà endeuillé la famille de M. Francis Wolf, maître de gymnastique très connu dans les Montagnes. La fille de M. Wolf avait en effet trouvé la mort sur la route nationale 581, près de Saint-Maximim, dans le Gard (France). Nous présentons nos condoléances à la famille de M. Francis Wolf doublement touchée à quelques mois d'intervalle.

En cas d'acceptation de l'initiative Schwarzenbach
La Chaux-de-Fonds perdrait cinq mille habitants

La chancellerie communale communique:

Poursuivant leurs entretiens, le Conseil communal et le comité de l'Association industrielle et patronale de La Chaux-de-Fonds se sont réunis dernièrement.

Pour permettre une meilleure connaissance réciproque des problèmes, plusieurs entreprises se sont offertes

Etat civil

MARDI 23 DÉCEMBRE

Naissances

Rossetto, Maura, fille d'Angelo, maçon et de Stella, née Furlan. — Magnien Vincent Claude, fils de Claude Emilie Marie, ouvrier et de Marie-Antoinette Pierrette Elisabeth, née Daguzan.

Avis tardifs

Demain, jour de Noël

le Restaurant Elite sera fermé

On en parle au Locle

Lors de la dernière séance du Conseil général, le président du législatif loclois a adressé aux élus du peuple des vœux de bonnes fêtes et de bonne année. Ces vœux bien sentis, amis lecteurs et contribuables, étaient aussi pour nous. C'est pourquoi je vous en fais part aujourd'hui. Du haut en bas de l'échelle sociale, chacun à son échelon, industriels, commerçants, artisans, employés et ouvriers, nous participons tous à la vie de la ville que nous aimons. En payant nos impôts, certes, mais aussi en suivant l'activité de nos autorités, en leur faisant confiance, en les remerciant parfois, en les critiquant à l'occasion. Oui, il fait bon chez nous.

Il fait bon dans cette vallée, traditionnellement accueillante et généreuse. On y « bûche » ferme tout le long de l'année, on y cultive encore quelquefois l'esprit de clocher, on aime la vie de société et l'amitié, on se regarde de coin en période d'élections, bref, il n'y a pas de doute, on fait encore petite ville. Ce n'est pas un mal, croyez-moi. On a bien le temps de grandir! D'ailleurs, on va bientôt installer à nos carrefours des feux rouges et vert pour la circulation. Vous voyez bien que ça pousse tout gentiment. Et puis surtout, on va réparer. « bichonner » et sermonner nos horloges publiques qui en ont bien besoin. Il a fallu du temps, mais on y arrive tout de même. Ainsi, on mettra un terme à nos désaccords. On évitera que la moitié de cette ville ne vive à l'heure de Rio de Janeiro et l'autre moitié à celle de Leningrad! Enfin, dans cette citée de précision, nous aurons tous la même heure, l'heure locloise, un point c'est tout! Merci Messieurs les membres des autorités, Daniel JeanRichard va être bien content! Ae



vous propose un choix de cadeaux originaux et durables, utiles et de valeur, qui plairont pour des années.

VOYEZ NOS 4 VITRINES: LUNETTES, dernières nouveautés - JUMELLES suisses et allemandes et JUMELLES de théâtre - THERMO- HYGRO- BAROMÈTRES en toutes formes - LOUPES pour tout usage - BOÎTES DE COMPAS, gamme étendue - ☆ VERRES DE CONTACT ☆



Fabrique de cadrans de la place engagerait pour son service de comptabilité et des salaires sur cartes perforées

EMPLOYÉE de BUREAU

aimant les chiffres et s'intéressant aux traitements mécanographiques de l'information.

Les candidates n'ayant pas encore l'expérience dans ce domaine seraient mises au courant.

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir.

Prière de faire offres: Case postale 359, 2301 La Chaux-de-Fonds, ou de téléphoner, entre 9 h. et 10 h., au (039) 2 85 58 durant la période de Noël et Nouvel-An pour prendre rendez-vous.

Stila S.A.

La Chaux-de-Fonds, rue Alexis-Marie-Piaget 40 engage

OUVRIÈRES soigneuses

pour travaux propres et faciles.

Mise au courant rapide aux frais de l'entreprise. Conditions intéressantes. Personnel suisse, étranger avec permis C ou hors contingent.

Prière de s'adresser au bureau de l'entreprise ou de téléphoner au (039) 3 11 89. Merci d'avance.

Nous cherchons pour entrée début janvier ou date à convenir

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

Connaissances désirées: anglais et allemand.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffre P 11-131047, à Publicitas S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

AVIS

Monsieur Pierre Hirschy

avise sa fidèle clientèle qu'il a remis son entreprise de couverture, sise rue de l'Industrie 12, La Chaux-de-Fonds, à

Messieurs L'Éplattenier Frères

A cette occasion, il remercie ses clients, et les prie de bien vouloir reporter la confiance témoignée à ses successeurs.

Se référant à l'avis ci-dessus, MM. L'Éplattenier Frères se recommandent auprès de la clientèle de M. Hirschy et espèrent mériter la confiance qu'ils sollicitent.

3, rue de la Chapelle tél. (039) 2 76 88
16, rue de la Côte tél. (039) 2 77 90

Maison de Neuchâtel
cherché à La Chaux-de-Fonds
sur passage fréquenté

LOCAUX de 200 à 300 m²

en rez-de-chaussée
pour magasin-exposition.

Faire offres sous chiffre DW 27957, au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

dame

pour travaux de ménage.

S'adresser à la Pension pour dames âgées LA SOMBAILLE, La Chaux-de-Fonds, Sombaille 4 a, tél. (039) 2 46 60.

Modernisation de
vestons croisés
en un rang
Fr. 48.50,
et retouches de
pantalons

R. POFFET - tailleur,
NEUCHÂTEL, 10, Ecluse,
tél. (038) 5 90 17

Aux acheteurs de billets de la Loterie romande.

Grâce à vous, 61 millions de francs ont été distribués à ce jour, aux institutions romandes d'entraide et d'utilité publique.

La Loterie romande vous en remercie et espère pouvoir compter sur votre appui en 1970.

Bonnes fêtes et heureuse nouvelle année.

LOTÉRIE ROMANDE

P.S. Bonne chance pour le 1^{er} tirage de 1970, le 3 janvier!

Le gros lot est de  100 000 francs. Qui sait?...

GAIN ACCESSOIRE

Travail simple et facile dans chaque localité pour toutes personnes. — Documentation contre timbre-réponse à Case postale 44, 1870 Monthey.



La C. C. A. P. garantit l'avenir de vos enfants Agence générale W. Hildbrand La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 34 Tél. (039) 2 69 95

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25 000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés. Notre «service-exprès», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A 337

Banque Rohner+Cie. S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



PUNTEMES

depuis 1786
reste toujours
l'apéritif distingué

G. B. CARPANO S. A. CHIASSO

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Noël dans le vallon de Saint-Imier



A Renan.

Dans le vallon de Saint-Imier comme ailleurs, des décorations lumineuses évoquent Noël. Le motif des guirlandes de Saint-Imier est inspiré par les cristaux de neige. Chaque localité a son sapin

décoré d'ampoules électriques, de même que plusieurs fabriques et magasins. Déploiement de lumière... féerie éphémère!

(ds)

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Noël à l'hôpital du Val-de-Travers

La fête de Noël revêt, à l'hôpital, un caractère à la fois grave et joyeux. Grave, certes, lorsque dans leurs lits et fauteuils, les grands malades sont amenés, mais joyeux aussi, car Noël est le message d'espérance et d'amour. Hier soir, malades, personnes et dirigeants de l'hôpital et invités se groupaient autour de l'arbre étincelant. Devant un auditoire qui débordait dans les corridors adjacents, le pasteur G. Tissot ouvrit la fête par une fervente prière, puis apporta un message direct et réconfortant. D'un seul cœur, l'assemblée chanta les populaires cantiques «Voici Noël» et «Jésus est né». Sous la direction de Mme Jeanne Tenger-Matthey-Doret, le chœur de l'hôpital exécuta deux beaux chants. Un groupe de jeunes de la paroisse de Couvet apporta une contribution appréciée, que ce soit dans une version du Magnificat, sur un rythme moderne ou dans un Noël où s'exhalent les douleurs d'un monde qui ne trouve apaisement qu'au près de la crèche. Mais une fête de Noël ne serait pas complète sans la participation des enfants, et le programme leur faisait une large part. Le pasteur Tissot apporta, par la prière et la bénédiction, sa conclusion à cette fête qui laissera à tous les participants un souvenir lumineux. Puis, ce fut la distribu-

tion de cadeaux aux malades. Après la fête, des membres du comité administratif, que préside M. Armand Huguenin, et quelques invités se retrouvèrent avec le Dr Gentil, médecin-chef et des sœurs de Saint-Loup qui président à la destinée de l'hôpital. (jy)

FLEURIER

Noël chez les personnes âgées du home Val-Fleuri

Une veillée de Noël a été organisée dans le grand salon du home Val-Fleuri, aux Petits-Clos, à l'intention des 42 personnes âgées que compte actuellement cet établissement. M. et Mme Daniel Rosset, directeurs, avaient préparé un très joli programme pour leurs pensionnaires. Une comédie mise en scène par sa sœur Renée de l'hôpital de Fleurier et jouée par de jeunes comédiens de la localité, a réjoui tous les participants, sur lesquels on lisait la vraie joie que procure la plus belle fête de l'année. M. Gad Borel, pasteur, fit revivre pendant quelques instants la grandeur de Noël et adressa un message de circonstance. Un intermède musical fut également offert par un trio fleuriens, Mlle Jacqueline Paris, violoncelliste, Mme Françoise Jacot, pianiste, et M. Roger Pétermann, flûtiste. (rq)

MEMENTO

Val-de-Travers JEUDI 25 DÉCEMBRE

Médecin d'office: Dr Moralès, Fleurier. Pharmacie d'office: Pharmacie Delavy, Fleurier.

Neuchâtel

MERCREDI 24 DÉCEMBRE

Musée des Beaux-Arts: 10 à 12 h., 14 à 17 h., Miep de Leeuwe et Gilbert Reinhardt. TPN: Fernand Giauque, peintre. Galerie Tour de Diesse: 20 h. à 22 h., Charles Humbert, Madeleine Woog. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Nagel, avenue du Premier-Mars. Ensuite, cas urgents, tél. N° 17.

CINEMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le peuple des abîmes. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le livre de la Jungle. Bio: 15 h., 20 h. 45, Macadam Cow-boy, VF: 18 h. 40, VO. Palace: 15 h., 20 h. 30, Le tout pour le tout. Rex: 15 h., 20 h. 30, La nuit la plus chaude. Studio: 15 h., 20 h. 30, Le démon des jennes.

JEUDI 25 DÉCEMBRE

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Nagel, av. du Premier-Mars. Ensuite, cas urgents, No 17.

CINEMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Pas de pitié pour les salopards. Bio: 16 h., 18 h., Per qualche dollaro in più; 20 h. 45, Il pleut dans mon village. Palace: 15 h., 20 h. 30, Le temple du Soleil. Rex: 15 h., 20 h. 30, Le diable au corps.

LES BREULEUX

Subsidés pour la construction de logements

Présidée par M. Benjamin Froidevaux, l'assemblée communale a eu lieu, lundi soir, à la salle de spectacles, en présence d'une soixantaine de personnes et des jeunes gens de l'école complémentaire, accompagnés de leurs maîtres.

Basé sur une quotité de 2,2, le budget est commenté par Mathieu Boillat, maire, puis accepté à l'unanimité par l'assemblée. Il présente un excédent de recettes de 4220 francs sur un total du produit de 983.490 francs.

Désormais, les subsides suivants seront alloués aux propriétaires de nouveaux logements: pour 1 chambre, cuisine et dépendances, 1800 francs; 2 chambres, 2600 francs; 3 chambres 3400 fr. 4 chambres, 4200 fr.; maison familiale, 5000 fr. La rénovation d'anciens logements sera aussi subventionnée d'après les normes suivantes: 1 chambre 1000 fr. 2 chambres, 1800 fr.; 3 chambres, 2600 fr. De 1952 à 1969, la commune a versé 477.760 francs pour la construction de logements.

L'aménagement des pâturages communaux et la clôture de la route cantonale sont décidés. L'Etat prend à sa charge l'érection de la clôture, alors que la commune garantit l'entretien des installations.

Certains paysans n'accomplissant pas régulièrement leurs corvées, l'article 18 du règlement de jouissances des biens est modifié. Les propriétaires de bétail qui n'auront pas effectué leurs jours de corvées jusqu'au 30 avril de l'année suivante se verront facturer 40 francs par journée manquante. Sur proposition d'un citoyen, les enfants, de 9e année scolaire sont autorisés à participer à ces travaux.

Le maire remercie tous les employés communaux et présente ses vœux à l'assemblée. (pf)

MONTFAUCON

Budget déficitaire pour la première section

Une vingtaine d'électeurs ont participé lundi soir à une assemblée de la première section, présidée par M. Germain MAILLARD.

Les ayants-droit approuvèrent la liste relative aux gaubes, telle que proposée par le Conseil communal.

La gaube pour 1970 reste fixée à 80 fr. M. Pierre PAUPE, maire, commenta le budget 1970 qui fut approuvé sans modification, avec aux recettes un montant de 48.120 fr. et aux dépenses 56.850 fr., d'où un reliquat passif de 8730 fr.

L'assemblée décida de maintenir le statu quo au sujet du déblaiement des neiges. La première section continuera donc de participer par 20 pour cent des frais à l'ouverture des chemins des fermes et hameaux.

M. Albert CHEVILLAT, conseiller communal, rapporta sur un projet d'installation de trois abreuvoirs dans les pâturages communaux. Cette proposition fut approuvée.

L'assemblée statua ensuite sur le mode «d'encranement» pour l'avenir. Tant que le remaniement parcellaire n'est pas terminé, le mode «d'encranement» restera basé sur la valeur officielle de l'ancien état des terres. Afin de faciliter les travaux de la Commission «d'encranement», l'assemblée décida qu'à l'avenir, toute location de terres devra être annoncée pour le 1er mai au secrétariat communal.

Les ayants-droit approuvèrent finalement le projet d'aménagement d'installations sanitaires à l'établissement. Un crédit fut voté à cet effet. (By)

LE NOIRMONT

Une femme au Conseil de paroisse

Une soixantaine de paroissiens et de paroissiennes ont participé à l'assemblée de fin d'année, présidée par M. Roland Aubry. Le budget 1970, qui présente 121.000 francs aux recettes et 120.820 francs aux dépenses, a été approuvé sans autre. L'intérêt des dettes s'élève à 48.000 francs et un amortissement de 20.000 francs est prévu. La quotité reste maintenue à 20 pour cent de l'impôt d'Etat. Compétence a été donnée au Conseil de paroisse pour la location d'une salle du sous-sol de la nouvelle église à l'école enfantine, qui verra sans doute son local repris par l'école primaire.

Le nombre des conseillers ayant été porté, lors d'une précédente assemblée, de 5 à 7, deux nouveaux conseillers étaient à élire. Au premier tour de scrutin, M. Claude Froidevaux a été élu conseiller, et au second tour, Mme Roland Miserez-Miserez, qui est ainsi la première femme à entrer au Conseil de paroisse. Après avoir fait un tour d'horizon sur la situation et l'avenir de la paroisse, M. Aubry a souhaité à chacun d'heureuses fêtes de Noël et de Nouvel an. (fx)

SONCEBOZ

Voiture volée, ivresse et défaut de permis

Dans la nuit de lundi à mardi, une voiture qui circulait en direction de Bienne, s'est jetée contre la maison de M. Etienne Nussbaumer et a été fortement endommagée. Son conducteur voulut prendre la fuite, mais il fut arrêté par la police. Après interrogatoire, il se révéla que la voiture avait été volée à Evillard, et les plaques d'immatriculation à Bienne. Le conducteur occasionnel était ivre et n'avait pas de permis de conduire. (mr)

Intrusion du groupe Bélier au Conseil national

Dépôt du rapport du juge d'instruction

On se souvient que l'intrusion de membres du groupe Bélier dans la salle du Conseil national durant une session de l'Assemblée fédérale, le 11 décembre 1968, avait donné lieu à une instruction préparatoire fédérale qui fut confiée à M. Guggenheim, de Fribourg. Le juge d'instruction a déposé son rapport de clôture dans le courant du mois de juillet. M. Heim, procureur général du canton de Vaud, a été chargé de représenter le ministère public fédéral dans cette affaire.

Dans l'intervalle, dit un communiqué du Département fédéral de justice et po-

lice, il est apparu que huit personnes sont inculpées aussi bien dans cette procédure que dans l'enquête menée par le juge d'instruction extraordinaire du Jura consécutivement à l'occupation du bâtiment administratif de Delémont, les 29 et 30 juin 1968. Le Conseil fédéral vient d'ordonner à leur égard la jonction de ces deux procédures par devant la Cour pénale fédérale. Il a simultanément étendu à d'éventuelles atteintes à l'ordre constitutionnel (art. 275 du Code pénal) l'autorisation précédemment accordée pour la poursuite d'autres délits politiques. (ats)

En Ajoie, Mme Céline Jaccottet-Rebetez fêtera demain son cent unième anniversaire



Mme Jaccottet en compagnie de sa petite-fille.

Demain, jour de Noël, Mme Céline Jaccottet-Rebetez fêtera, à l'asile de «Bon Secours» à Miserez, son cent unième anniversaire.

La vaillante plus que centenaire jouit encore d'une belle vitalité, pareille à celle dont elle avait fait preuve il y a un an, à l'occasion de la cérémonie qui avait marqué ses cent ans.

Mme Jaccottet est originaire de Saignelégier, et si elle devint française par son mariage, le fait qu'elle ait vécu tou-

te sa vie dans le Jura lui confère la nationalité suisse. Epouse d'un cordonnier, on la vit souvent traîner une charrette à la recherche de chaussures à réparer chez tout un chacun. Devenue veuve très tôt, elle fit des travaux de ménage. Elle ne cessa son activité qu'il y a quinze ans.

Sa descendance est imposante, puisqu'elle comprend 18 neveux, 49 petits-neveux, 87 arrière-petits-neveux, et 6 arrière-arrière-petits-neveux.

(texte et photo vo)

BIENNE

Une condamnation à la Chambre criminelle

La Chambre criminelle bernoise, présidée par Me H. Leist, a siégé hier, à Bienne. Elle a condamné pour attentats qualifiés et répétés à la pudeur des enfants, un maître de musique de la campagne bernoise, W. R., 43 ans, marié, père de famille, à trente mois de réclusion, à la privation des droits civiques pendant deux ans, et au paiement des frais. Les victimes du musicien sont deux de ses élèves, âgés de 14 et 15 ans. Les délits ont été commis chez lui, au dehors et dans un camp. (ac)

NODS

Le maire est réélu

L'assemblée communale de Nods a réélu, par 93 voix sur 146 votants, le maire, M. Fernand Rollier. C'est également à trois agriculteurs qu'elle a accordé la préférence pour l'élection au Conseil municipal (remplacement de la série sortante). Sont élus: MM. Jean-Pierre Schertenleib, au premier tour, avec 80 suffrages, Claude Stauffer, 86, et André Maurer, 64, au deuxième tour, tous nouveaux. M. Marcel Botteron, ancien, n'a recueilli que 58 suffrages et n'est pas réélu. Le nouveau conseil compte cinq agriculteurs (y compris le maire) et deux salariés.

M. Otto Sollberger a été nommé président des assemblées et Mme Walli Girard, vice-présidente.

Le budget 1970 a été accepté. Il prévoit un excédent des dépenses de 2872 francs, sur un total de 276.000 francs. La quotité d'impôt reste fixée à 2,4. (ac)

LES PRÉS D'ORVIN

Un chalet sinistré

La famille Meyrat s'était absentée quelques jours du chalet qu'elle habite aux Prés-d'Orvin. A son retour, elle a eu la fâcheuse surprise de constater que les quatre portes — pourtant bien fermées au départ — et une fenêtre étaient arrachées. L'escalier conduisant au premier étage était disloqué et toutes les pièces noircies de fumée. L'explication de ce désastre fut trouvée lorsque M. Meyrat s'aperçut qu'une explosion, due vraisemblablement à une défectuosité du brûleur, s'était produite dans la chaudière à mazout. (ac)

LYSS

Causes d'incendie connues

Les causes de l'incendie qui, lundi après-midi, a ravagé le magasin d'articles de ménage et commerce de combustibles Glaser, à Lyss, ont pu être éclaircies. C'est un jeune aide de 15 ans, qui s'est amusé avec un briquet à gaz qu'il a voulu essayer en l'approchant d'un peu de sciure qui se trouvait sur le plancher pour les besoins du tonnage. A proximité, il y avait un tonneau d'esprit de vin. Dès que le garçon vit que le feu jaillissait, il prit peur, et plutôt que d'appeler au secours, il chercha à éteindre seul. En frappant le foyer avec son balai, il attisa encore les flammes. Et quand des ouvriers, occupés à une trentaine de mètres, remarquèrent de la fumée dans le magasin, il était trop tard. (ac)

Voir autres informations jurassiennes en page 15

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veillez m'adresser «L'IMPARTIAL» gratuitement jusqu'au 31 décembre 1969 et me considérer comme nouvel abonné dès le 1er janvier 1970 pour une période de 3-6-12 mois.

Nom et prénom:

Profession:

Rue:

N° et localité:

Signature:

Abonnements:

12 mois, Fr. 56.— 6 mois, Fr. 28.25 3 mois, Fr. 14.25

Prière d'indiquer clairement l'abonnement désiré en biffant ce qui ne convient pas et d'adresser ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à «L'IMPARTIAL - Feuille d'Avis des Montagnes» 2301 La Chaux-de-Fonds

CORDON ROUGE DE G.H. MUMM & CO Societa Vinicole de Champagne, succ. Reims

Le grand nom des Champagnes

C'EST SAMEDI 27 DÉCEMBRE,
dès 9 heures du matin
que s'ouvre la LOCATION
pour les 9 REPRÉSENTATIONS DE

LA TOUTE FAMEUSE REVUE DE JEAN DAVAN ET SA COMPAGNIE

qui sera donnée
au THÉÂTRE,
du MERCREDI 31 décembre
et DIMANCHE 4 janvier inclus

TÉLÉSKIS BUGNETS - SAVAGNIÈRES

OUVERTURE DE SAISON

7 téléskis = 5000 personnes/heure

Les plus belles pistes de descente du Jura entretenues régulièrement par «Ratrac»



HOTEL TÊTE-DE-RAN

Menu de Noël aux chandelles

24 (soir) et 25 décembre 1969

Cocktail de crevettes
—
Extrait de queue de bœuf
au sandeman
Paillettes dorées au sbrinz
—
Dinde de Crawley
farci aux marrons
Pommes au four
Choux de Bruxelles Isigny
—
Mandarine givrée
Bûche de Noël

Menu complet: Fr. 20.—
Sans 1er plat: Fr. 15.—

Menu du Jour de l'An midi et soir

Saumon fumé d'Ecosse
—
Consommé double royal en tasse
—
Caneton nantais à l'orange
Sauce Bigarrade
Pommes rissolées
Endives Meunière
—
Tourte Forêt-Noire glacée

Menu complet: Fr. 20.—
Sans 1er plat: Fr. 15.—

Menu de Saint-Sylvestre

à partir de 20 heures

Galantine de faisán
—
Consommé double au sherry
—
Barquettés de quenelles Nantua
—
Sorbet au champagne
—
Cœur de filet de bœuf à la broche
Pommes Dauphine
Jardinière de légumes
—
Brie français sur paille
—
Soufflé glacé Grand Marnier
de l'An Neuf
Mignardises

Orchestre MENDOS (4 musiciens) dès 21 heures

COTILLONS - AMBIANCE
—
Soupe à l'oignon des noctambules
offerte au milieu de la nuit,
avec les meilleurs vœux
de l'HOTEL TÊTE-DE-RAN
Fr. 45.—, service compris
—
Tenue de ville ou d'après-ski
—
Réservation à la Direction :
G. Azzopard, tél. (038) 7 23 23

F.-C. Etoile

SECTION JUNIORS

Le poids du porc

faisant l'enjeu d'un concours de pronostics organisé par le F.-C. Etoile est de

118 kg. 800

Le comité

La caisse maladie fraternelle de prévoyance

avise ses assurés que ses bureaux
de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

seront ouverts :
le vendredi 26 décembre 1969
selon l'horaire habituel
le samedi 27 décembre 1969
jusqu'à 16 h.

seront fermés :
les 29, 30 et 31 décembre 1969.

Occasions garanties

VW

1600 A 1968

VW

1600 L 1967

VW

1500 Sport 1967

VW

1300 1968

VW

1200 1967

VW

1200 1965

Echange-Crédit
**SPORTING
GARAGE**

Jacob-Brandt 71
Tél. (039) 3 18 23

A l'achat d'un
nouveau modèle

Nous reprenons au gros prix :

machines à laver
RIBER,
INDESIT,
HOOVER,
MIELE,
même très anciens
modèles.

Le Discount
du Vignoble :

A. FORNACHON
BEVAIX
Tél. (038) 6 63 37

NOIX
1969, 1re qualité
5/10 kg. 2 fr. 50 le kg.
MARRONS
2 fr. le kg. + port
Edy C. Franscella
6648 Minusio-
Locarno



ZENITH - LE CASTEL
50 modèles en stock
dès Fr. 265.—

von GUNTEN
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 2 38 03



PERROT DUVAL *Service* **Automobilistes!**
Comptez sur nous pendant les fêtes
et les dimanches...

PERMANENCE et Auto-Secours rapide 24 h. sur 24

assurée dans nos ateliers

Genève 022/42 10 10
Nyon 022/61 25 21
Lausanne 021/22 30 72

La Chaux-de-Fds 039/3 13 62
Fribourg 037/9 84 31
Sion 027/2 98 98

Delémont 066/2 49 31
Courgenay 066/7 12 89
St-Ursanne 066/5 31 91

G. WINKENBACH

CHAUFFAGE - SANITAIRE - FERBLANTERIE
La Chaux-de-Fonds Le Locle

informe sa fidèle clientèle que son entreprise sera fermée
du 24 décembre 1969, à 12 heures, au 4 janvier 1970.

AVIS

Durant les fêtes de Nouvel-An
nous sommes à votre disposition
en permanence avec service
renforcé

RÉSERVEZ VOS COURSES À L'AVANCE

TAXIS
JURASSIENS



RADIO
TÉLÉPHONE

Stationnement Gare CFF

Maurice MONNET
Hôtel-de-Ville 17
La Chaux-de-Fonds

BRASSERIE DE LA POSTE

Avenue Léopold-Robert 30 a

LA CHAUX-DE-FONDS

MENU DE NOËL

Menu complet Fr. 15.—
Menu sans 1er plat Fr. 12.50

Prière de réserver votre table
Téléphone (039) 3 15 27

Bière SALMEN

SYLVESTRE 1er et 2 janvier avec le célèbre orchestre de MUNICH

FRANZ-JOSEPH SCHREINER
AMBIANCE - GAÏETÉ
COTILLONS

* Ce soir fermeture de la Brasserie vers 19 h., Noël des employés *

AEG - LOCATION - LEASING - AEG

Machine à laver le linge	dès Fr. 30.—
Machine à laver la vaisselle	» 34.—
Machine à repasser	» 19.—
Cuisinières	» 14.—
Réfrigérateurs	» 10.—
Surgélateurs	» 15.—

Pas d'acompte préalable - Jouissance immédiate de l'appareil
Elimination totale des frais d'entretien

Werner BERGER, le spécialiste en appareils ménagers
Av. Léopold-Robert 132 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 75 18

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 10 000.—

● Pas de caution:
Votre signature
suffit

● Discretion
totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31

X Tout peut se
régler par poste.
Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Jeune entreprise moderne du Jura cherche pour début
1970 ou époque à convenir

COMPTABLE

bilingue français-allemand, pouvant assumer respon-
sabilités.

Caractère agréable.

Poste intéressant pour personne capable. Contact
direct avec la direction sans intermédiaire.

Si vous êtes la personne recherchée, vous avez la
possibilité de vous faire une belle situation.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de
salaire sous chiffre 26078, à Publicitas, 2800 Delémont.

A vendre

skis

190 cm., bâtons,
avec chaussures de
dame, pointure 38 ;
le tout à l'état de
neuf ; Fr. 170.—.

M. Willy Brandt,
La Chaux-de-Fonds,
Postiers 9, l'après-
midi ou le soir.

Docteur

J.-B. Matthey

Médecin-dentiste

absent

jusqu'au 5 janvier

Dernière séance du Conseil fédéral : trois paquets politiques d'envergure

— De notre chroniqueur parlementaire à Berne Hugues FAESI —

C'est très certainement dans une ambiance de Noël que le Conseil fédéral a tenu sa dernière séance de l'année, puisqu'il a décidé de déposer sous le sapin helvétique trois paquets politiques d'envergure : nouvel essai d'introduire le suffrage féminin sur le plan fédéral, prise de position positive pour les pourparlers avec le Marché commun, et convergence de vues sur les mesures conjoncturelles à venir. Chacun de ces « paquets » contient à lui seul un faisceau de problèmes les plus divers.

Droit de vote des femmes

C'est un cadeau hypothétique à plus lointaine échéance. En effet, il s'agit d'un nouveau texte d'article constitutionnel, soumis aux Chambres qui n'ont pas encore nommé les commissions et ne le feront qu'en mars 1970. Le Conseil prioritaire traitera l'affaire au plus tôt en juin, le second en septembre. Peut-être y aura-t-il des divergences, de sorte que le projet déposé aujourd'hui n'aura pas passé le cap parlementaire avant la fin de 1970. Le Conseil fédéral pourra donc fixer la

votation fédérale obligatoire au plus tôt au printemps 1971. Jusque-là, patience...

L'intégration européenne

C'est déjà lundi après-midi que le Conseil fédéral s'est réuni pour un échange de vues plus approfondi à ce sujet qui sera, à n'en pas douter, le problème No 1 de nos soucis extérieurs de 1970. Le Conseil fédéral a pris acte avec satisfaction que les communautés européennes de Bruxelles entameront le dialogue avec la Suisse dès que les négociations

avec la Grande-Bretagne et d'autres pays désirant l'adhésion à part entière auront sérieusement débuté. Quant à lui, notre pays mènera ce dialogue « dans un esprit positif ». Jusque-là, il faudra approfondir encore beaucoup d'aspects non seulement économiques, mais aussi politiques car le peuple suisse n'est pas encore suffisamment au courant de tout ce que peut impliquer une association avec les Six sur la base du traité de Rome. On n'a pas encore voulu — ou osé — renseigner l'opinion publique notamment au sujet de certains abandons de souveraineté nationale (et surtout cantonale) qui constitueront notre billet d'entrée à la CEE.

Il est certain que MM. Brugger et Graber, nouveaux conseillers fédéraux en charge dès le 1er février 1970, devront sauter à pieds joints dans l'imbrication des nombreux problèmes posés par notre future appartenance au Marché commun, fut-ce au titre de membre associé. Car nos dossiers devront être prêts pour le printemps prochain, pour que les pourparlers puissent démarrer rapidement, fructueusement et sans tergiversations inutiles. Notre pays va au-devant de ce dialogue essentiel pour notre avenir avec deux conseillers fédéraux tout neufs. Si leur relative inexpérience peut sembler un désavantage, en revanche le fait de regarder les problèmes et leurs implications avec des yeux neufs est sans conteste un réel avantage.

Les mesures conjoncturelles

Ce sont les plus urgentes dans le temps, et on en saura plus après les fêtes quand le Conseil fédéral viendra présenter son « train de mesures antisurcharge » dont M. N. Celio a développé les grands traits devant les Chambres lors du budget : accélérer le Kennedy Round pour favoriser les importations meilleur marché, stériliser un certain nombre de millions fédéraux, imposer une taxe momentanée sur les exportations, restreindre les ventes à tempérament, bloquer l'embauche de personnel fédéral supplémentaire, etc.

Au même chapitre, il faut inclure l'examen des problèmes que pose la politique monétaire. Les travaux préparatoires sont en cours, mais il va bien sans dire que cet examen doit inclure également les aspects « européens » du problème monétaire. Le « plan Barre » sera sans doute évoqué lors de la session du Conseil de l'Europe à Strasbourg, à fin janvier. Il préconise la création d'un fonds d'intervention européen alimenté surtout par les pays du Marché commun, mais si la Suisse recherche une association sérieuse, il va sans dire que la question monétaire se posera précisément dans un contexte européen où le franc suisse pourrait avoir son mot à dire. Encore un domaine fertile en discussions et implications qui donneront de la tablature au Conseil fédéral au cours des mois prochains.

Les « paquets de Noël » du Conseil fédéral se révèlent donc riches en substance, de réflexion et d'interrogations fort sérieuses. H. F.

AUTOMOBILE REPÊCHÉE DANS LE LAC DE ZOUG CADAVRE NON IDENTIFIÉ

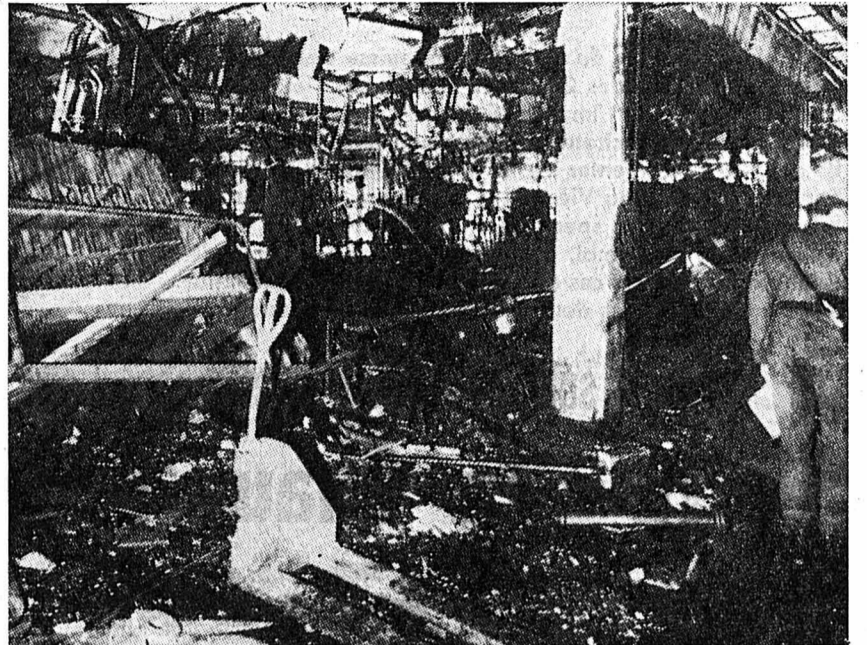
Une automobile qui s'était enfoncée le 9 décembre dernier dans le lac de Zoug a été repêchée lundi vers 15 heures. A l'intérieur du véhicule fortement endommagé et qui gisait par 100 mètres de fond, la police a découvert le cadavre du conducteur qui n'a cependant pas encore pu être identifié jusqu'à maintenant.

On suppose qu'il s'agit d'un commerçant lucernois qui avait loué une voiture et était porté disparu depuis plusieurs jours.

C'est une caméra sous-marine qui a permis de retrouver l'auto et son conducteur après 4 jours de recherches intensives auxquelles ont participé la police du lac et la gendarmerie lucernoise et la police cantonale de Schwyz.

C'est une automobiliste roulant en direction d'Arth en cette tragique journée du 9 décembre qui vit l'auto couler immédiatement dans le lac après avoir manqué un virage, et avisa sans tarder la police. (ats)

Grave explosion aux usines Ciba à Bâle Trois morts et vingt-huit blessés Les dégâts sont très importants



Une grave explosion s'est produite hier matin, à 10 h. 05, dans une installation de production de colorants azotiques de l'usine Ciba à Bâle. Cette catastrophe a causé la mort de trois personnes et en a blessé 15, qui ont dû être hospitalisées. Treize autres blessés ont reçu des soins ambulatoires.

Une chaudière d'un volume de 3000 litres, dans laquelle une réaction de diazotation était en cours, pour des raisons non encore déterminées, fait explosion avec une forte violence. Le souffle de l'explosion et les débris ont gravement endommagé deux étages du bâtiment et abîmé la partie réservée aux la-

boratoires. Les vitres ont sauté dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. L'explosion n'a pas été suivie d'un incendie. Les dégâts sont estimés provisoirement à plusieurs centaines de milliers de francs.

Grâce à la prompt intervention du service de premiers secours de l'entreprise, les travaux de sauvetage ont démarré après trois minutes seulement. Les équipes de secours, accourues sur place, et provenant de la brigade des pompiers de la ville, des ambulances et des services correspondants des entreprises J. R. Geigy S.A. et Sandoz S.A., ont pu transporter sans retard les blessés à l'hôpital. (ats)

Après le procès de Winterthour Colère chez les Arabes Satisfaction en Israël

Le journal influent du Caire « Al Ahram » critiqua hier matin la Suisse pour le jugement de Winterthour, condamnant les trois auteurs de l'attentat contre un avion israélien d'El Al à 12 ans de réclusion chacun, et acquittant l'agent israélien qui a abattu le 4e membre du groupe.

« La justice suisse devrait baisser la tête de honte et d'opprobre, car les Palestiniens qui ont provoqué la mort du pilote dans leur attaque en février dernier à l'aéroport de Zurich, sont des héros défendant la destinée de leur patrie usurpée, tandis que l'agent israélien de sécurité n'est qu'un tueur à gages. »

Sous le titre « La partialité helvétique publiquement démontrée », le quotidien algérien « El Moudjahid », s'est élevé hier matin, dans un éditorial, contre « le scandaleux verdict au procès de Winterthour qui ne peut s'expliquer que par un choix politique en faveur du sionisme et contre la résistance palestinienne ».

Le verdict du Tribunal de Winterthour fera date par sa sévérité et son parti pris. La sentence est pour le moins étonnante : sévérité à l'encontre des Palestiniens, indulgence envers l'Israélien, écrit hier « La Presse », quotidien du gouvernement tunisien.

Que la Suisse le veuille ou non, le verdict est une caution à la force contre la justice, à la pression contre la liberté, à l'hégémonie conquérante contre la dignité des hommes et des peuples, poursuit ce jour-

nal qui ajoute : « Comme la procédure judiciaire n'est sûrement pas close, il est du droit et du devoir de la justice suisse de réparer cette offense et cette injustice. Il y va de son prestige et de celui de la justice dans le monde ».

La satisfaction avec laquelle le public israélien a accueilli lundi le verdict rendu par le Tribunal de Winterthour s'est exprimé, hier, dans des éditoriaux de la presse du matin unanime à rendre hommage à la justice suisse.

Le « Davar » (gouvernemental) dit : « Le verdict du tribunal est dans la ligne de la justice suisse, qui est traditionnellement pour le respect du droit. Il montre que le tribunal a refusé de se laisser influencer par l'attitude des avocats des commandos palestiniens, dont l'action visait à transférer une action judiciaire sur le plan politique ».

« Al Hamichmar », (socialiste de gauche), abonde dans le même sens, et espère que le jugement de Winterthour servira d'avertissement aux terroristes, de mise en garde pour tous ceux qui ont l'intention de répéter de tels actes d'agression, et y voit aussi un encouragement à la justice dans le monde. (ats, afp, reuter)

Les diplomates suisses dans les pays arabes ont reçu instruction de demander une protection accrue de la police à la suite du verdict de Winterthour, a annoncé, hier, un porte-parole du Département politique. (ap)

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE Message de Noël

Au moyen âge, où la foule vivait la vie de l'Eglise, elle manifestait souvent sa joie de Noël en représentant dans les temples la scène de la Nativité. Il n'y manquait même pas la figuration des animaux bibliques :

Le coq chantait : CHRISTUS NATUS EST (Christ est né)
Le boeuf meuglait : UBI (Où ?)
L'agneau bêlait la réponse : IN BETHLEEM
Et l'âne brayait : I-A-MUS (Allons-y).

Nous, au Noël qui vient, où irons-nous ? A Bethléem, ou aux arbres de Noël variés, divertissants et paisés ?

Pourquoi pas à Bethléem, là où le Dieu lointain de l'ancienne Alliance est venu un jour en la forme d'un enfant, né dans un lieu misérable, pour être aux hommes le Dieu proche, humain, Dieu d'amour qui vivra totalement et mourra pour eux.

Sommes-nous prêts à y aller aujourd'hui, porteurs de notre moi orgueilleux, rapace, indifférent ou mesquin, pour déposer le tout à ses pieds, repentants, subitement conscients que nous sommes devenus responsables de la détresse des affamés du monde ?...

Aujourd'hui, c'est un cri qui part de la crèche de Bethléem. Nous entendrons certes : « Voici Noël, ô douce nuit », ou d'autres refrains touchants. Nous entendrons surruser une nouvelle fois la parole tellement connue « Aimez-vous les uns les autres »... Bah !

Nous n'aurons rien entendu... si nous ne vidons, chacun de nous, le montant de notre bourse d'un jour, d'une semaine, ou d'un mois, en communion avec tous ceux qui agissent en faveur du monde qui crie la faim.

C'est un impératif personnel, qui ne saurait être éludé par un repli sur ce que fait notre Etat ou ce que ferait l'Eglise.

Les bergers, eux, ont apporté ce qu'ils avaient de meilleur ; les mages, des trésors précieux.

Au ciel de minuit, serons-nous figés sur la lune télévisée ?... Ouais ! « L'Etoile du Berger » y brille si claire... Suivons l'âne, voulez-vous : IAMUS, allons-y ! Alors ce sera NOEL.

A. B. avt.

Cent ans de statistiques pour les chemins de fer

Avec la publication par l'Office fédéral des transports de la « statistique suisse des transports 1968 », c'est la centième fois que des renseignements statistiques touchant les chemins de fer sont publiés. Cette première statistique fut complètement remaniée pour la première fois en 1936, mais c'est en 1948 qu'elle subit le changement le plus profond, puisqu'elle fut transformée en une statistique suisse des transports.

Plusieurs nouveaux tableaux ont été annexés à la dernière édition. Un nouveau chapitre y a été introduit. Il concerne les transports internationaux de marchandises répartis selon le moyen utilisé.

Le chapitre se rapportant au tra-

fic routier a été complété par des tableaux ayant trait à la consommation de carburant dans la circulation routière, aux transports de véhicules à moteur par les tunnels alpins ferroviaires et par les trains-automotobus et aux passages de véhicules par le tunnel routier du Grand-St-Bernard.

Comme le constate l'Office fédéral des transports, l'année 1968 a été une année favorable à l'industrie des transports. Cependant les conditions de concurrence toujours plus aiguës et l'augmentation constante des charges, ont empêché bon nombre d'entreprises d'obtenir les résultats financiers que la situation économique prospère pouvait leur faire espérer. (ats)

SIX ÉLÈVES VOULAIENT DÉROBER 40.000 FR.

Six élèves d'une école secondaire de Wettingen avaient envisagé de dérober les 40.000 francs provenant d'une collecte en faveur de Pro Juventute, mais la perspicacité d'un maître et la confession de l'un des écoliers a permis de prévenir le larcin. Le plan des galopins était simple — après s'être emparés de la clé d'entrée de l'un des professeurs, ils projetaient de s'introduire de nuit dans les locaux scolaires et de visiter les pupitres des maîtres. On s'aperçut cependant à temps de la disparition de la clé.

Les cours seront suspendus pour les six apprentis voleurs, jusqu'à la clôture de l'instruction. (ats)

Une contestation de plus

On a fait quelque bruit, dans notre Romandie, au sujet du lancement d'une nouvelle loterie suisse à numéros dont le but est d'empêcher notre bon argent de partir en Allemagne où trop de gens de chez nous se laissent appâter par le loto allemand. C'est une chose. Mais la loterie romande continue son action bienfaisante et — contre vents et marées — poursuit son activité en faveur des oeuvres d'entraide et d'utilité publique. Et cela, c'est une autre chose, et qui compte diablement. Il faut que le public lui maintienne sa confiance. L'hiver ramène son habituel cortège de misères et d'inquiétudes auxquelles nous ne pouvons demeurer indifférents. Achevons donc des billets de la loterie romande, tirage du 3 janvier, puisque vous savez qu'ils vous permettront peut-être de gagner le gros lot de 100.000 francs ou l'un des milliers d'autres et qu'ils vous apporteront en même temps la certitude de faire une bonne action.

Mitraillettes de Cointrin : les deux Libanais arrêtés

Lundi, dans l'après-midi, la police genevoise a appréhendé à l'aéroport de Cointrin deux passagers d'un avion de la Swissair en partance pour Beyrouth (Liban) dont les bagages avaient attiré l'attention de l'équipage. Ils étaient détenteurs de passeports libanais au nom d'Elias Lutfallah et de Georges Antoine Hawa, tous deux commerçants à Beyrouth.

Leurs bagages contenaient 45 mitraillettes avec 180 magasins ainsi que 45 poignards de type « Com-

mando ». Ce matériel a été acquis en Tchécoslovaquie et a d'abord transité par Zurich-Kloten. Il a été séquestré provisoirement par le procureur général de la Confédération qui a ordonné l'arrestation des deux transporteurs. L'enquête ouverte est menée par le ministère public fédéral et la police genevoise. Cette affaire de transit illégal d'armes tombe sous le coup de l'arrêté du Conseil fédéral du 28 mars 1949 concernant le matériel de guerre (article 18). (ats)

LES HOMMES DE PELLETIER ONT REMPORTE LA PREMIERE MANCHE DU CHAMPIONNAT..

Zurich, Berne et Viège joueront pour la relégation

Le premier tour du championnat suisse s'est terminé, hier soir, par un magnifique succès des Chaux-de-Fonniers, à Sierre. 7-0, cela ne se discute pas, le meilleur s'est imposé. C'est rassurant à l'attaque du tour final que de trouver les Neuchâtelois dans une telle forme. Quant aux Valaisans, ils devront se contenter de la troisième place (un point de bonification), Servette ayant battu Viège. Les Genevois, jouant devant leur public, ont présenté un très bon spectacle et ils semblent aptes à tenir un tout premier rôle dans le tour final, en compagnie de La Chaux-de-Fonds! On s'en réjouira par avance, ces derbies ayant toujours donné lieu à une ambiance extraordinaire sur les deux patinoires. Les deux autres rencontres de cette

soirée étaient disputées sous le signe de la relégation. A Zurich, Kloten s'est imposé, ce qui lui permet de participer au tour final pour le titre. Berne, qui recevait Langnau, n'a pas été en mesure de signer un succès qui lui aurait permis de continuer la lutte pour le titre. Une consolation pour les joueurs de la Ville fédérale, il ne semble pas que leur place en ligue A soit mise en doute, car Viège est actuellement la plus faible équipe parmi les relégables. Attention toutefois, des surprises sont possibles tant en ce qui concerne le titre que la relégation, encore que les Chaux-de-Fonniers partent avec les faveurs de la cote et les Valaisans de Viège avec un moral assez bas...



Malgré son brillant gardien Kiener, Berne s'est incliné face à Langnau.

Les champions suisses ont livré un excellent match, malgré l'absence de Rigolet

Sierre - La Chaux-de-Fonds, 0 à 7

Patinoire de Sierre, glace en bon état, 5000 spectateurs. — SIERRE: Rollier (après 40 minutes, Croci-Torti); Henzen, Oggier; Locher I, G, Matthieu; N. et R. Matthieu, Tailens; Debons (Decombis, dès la 15e minute), Imhof, Emery; Pillon, Locher II, Zufferey; Theler. — LA CHAUX-DE-FONDS: Simon; Huguenin, Kunzi; Furrer, Sgualdo; Pousaz, Berger, Dubois; R. et A. Berra, Reinhard; Curchod, Turler, Stambach. — ARBITRES: MM. Pesconi et Brenzikofer (Berne). — BUTS: 4e Turler, 0-1; 10e Turler, 0-2. Deuxième tiers-temps: 34e Reinhard, 0-1; 38e A. Berra, 0-2; 40e Dubois, 0-3. Troisième tiers-temps: 41e Berger, 0-1; 55e Turler, 0-2. Résultat final 0-7 (0-2, 0-3, 0-2).

avaient pris la rencontre de Zurich avec beaucoup moins de sérieux que celle d'hier soir! Jamais la victoire ne fut mise en doute et Sierre devait encore encaisser deux buts au cours de la dernière reprise. Les Chaux-de-Fonniers ont ainsi vengé l'échec subi, aux Mèlèzes, face à ce même adversaire! Emer.

Les juniors russes à La Chaux-de-Fonds en janvier

Le HC La Chaux-de-Fonds rencontrera l'équipe nationale juniors d'URSS, le 4 janvier, à 17 heures, à La Chaux-de-Fonds.

Autres résultats

Kloten - CP Zurich 10-4 (1-0, 4-2, 5-2)

Après avoir bien résisté au premier tiers, le CP Zurich a brusquement cédé au second. Il s'est repris par la suite, ramenant le score à 6-4 après avoir été mené par 5-1 mais il fut à nouveau bousculé en fin de rencontre. Patinoire de Kloten, 3400 spectateurs. Arbitres: Braun - Bosch (St-Gall-Davos). BUTS: 20' Nussbaumer 1-0; 21' Wespi 1-1; 26' U. Lott 2-1; 28' U. Lott 3-1; 31' Rufer 4-1; 38' U. Luthi 5-1; 40' Wespi 5-2; 47' Rufer 6-2; 49' Muhlebach 6-3; 53' Steinegger 6-4; 53' U. Luthi 7-4; 54' U. Lott 8-4; 59' U. Lott 9-4; 60' Boesch 10-4.

Genève-Servette - Viège 8-1 (4-0, 1-1, 3-0)

Les Genevois, plus rapides et supérieurs sur le plan technique, n'ont pas connu de problème. Grâce surtout à Bassani, les Viégeois ont pu tenir le résultat pendant une dizaine de minutes après quoi ils n'ont pu éviter une sévère défaite. Les Vernets, 2800 spectateurs, arbitres Ehrensperger-Gerber (Kloten-Wichtrach). BUTS: 11' Lentillon 1-0; 11' Dubi 2-0; 15' Chappot 3-0; 20' Henry 4-0; 34' Ludi 4-1; 31' Joris 5-1; 46' Johnner 6-1; 51' Chappot 7-1; 54' Dubi 8-1.

Berne - Langnau 3-4 (0-1, 3-3, 0-0)

Après une demi-heure de jeu, le match paraissait définitivement joué. Langnau menait alors par 3-0. En l'espace de quelques minutes, le CP Berne revint cependant à 3-2, puis à 4-3. C'est péniblement que Langnau a finalement réussi à préserver son but d'avance. Allmend, 10.000 spectateurs, arbitres: Spring-Vuillemin (Kreuzlingen - Neuchâtel). BUTS: 18' H. Wuthrich 0-1; 27' B. Wittwer 0-2; 28' B. Wittwer 0-3; 35' Zahnd 1-3; 36' R. Schmidt 2-3; 38' Schenk 2-4; 39' Becher 3-4.

Classement

	J	G	N	P	Buts	P
1. Chaux-de-Fds	14	11	1	2	77-32	23
2. Genève-Serv.	14	8	3	3	65-45	19
3. Sierre	14	7	3	4	57-48	17
4. Langnau	14	7	0	7	68-61	14
5. Kloten	14	5	4	5	68-67	14
6. Berne	14	5	1	8	51-65	11
7. CP Zurich	14	3	3	8	51-76	9
8. Viège	14	2	1	11	33-77	5

En ligue nationale B

Groupe est: Kusunacht - Lugano 0-3 (0-0 0-1 0-2).

Slovan Bratislava remporte la Coupe de Lausanne

En finale de la Coupe de Lausanne, devant 2000 spectateurs, Slovan Bratislava a battu l'équipe nationale junior d'URSS par 9 à 2 (4-1, 3-0, 2-1). Six des neuf buts tchécoslovaques ont été réussis par l'ancien international Grandtner.

En finale pour la troisième place de la Coupe de Lausanne, l'équipe suédoise de Timra a battu le HC Lausanne par 13 à 2 (3-0, 4-1, 6-1).

Calendrier des tours finals de ligue nationale B

M. Antonio Bariffi (Lugano), président du Comité de ligue nationale, a publié le calendrier définitif des tours finals de ligue nationale B. Le voici:

TOUR DE PROMOTION

3 janvier: Coire - Thoune, Fribourg - Davos, Villars-Champéry - Lugano. — 4 janvier: Ambri - Bienne. — 10 janvier: Bienne - Coire, Thoune - Ambri, Lugano - Fribourg, Davos - Villars-Champéry. — 17 janvier: Bienne - Lugano, Coire - Fribourg, Thoune - Davos, Ambri - Villars-Champéry. — 24 janvier: Fribourg - Ambri, Davos - Bienne, Lugano - Thoune, Villars-Champéry - Coire. — 31 janvier: Bienne - Ambri, Thoune - Coire, Lugano - Villars-Champéry, Davos - Fribourg. — 7 février: Coire - Bienne, Ambri - Thoune, Fribourg - Lugano, Villars-Champéry - Davos. — 14 février: Fribourg - Coire, Villars-Champéry - Ambri, Lugano - Bienne, Davos - Thoune. — 21 février: Bienne - Davos, Ambri - Fribourg, Thoune - Lugano, Coire - Villars-Champéry.

TOUR DE RELEGATION

3 janvier: Sion - Grasshoppers, St-Moritz - Lausanne, Young Sprinters - Kusunacht. — 4 janvier: Winterthur - Lucerne. — 10 janvier: Kusunacht - Sion, Lucerne - St-Moritz, Grasshoppers - Young Sprinters, Lausanne - Winterthur. — 17 janvier: Lucerne - Grasshoppers, Winterthur - Sion, St-Moritz - Young Sprinters, Lausanne - Kusunacht. — 24 janvier: Sion - St-Moritz, Grasshoppers - Lausanne, Young Sprinters - Winterthur. — 25 janvier: Kusunacht - Lucerne. — 31 janvier: Lucerne - Winterthur, Grasshoppers - Sion, Lausanne - St-Moritz. — 1er février: Kusunacht - Young Sprinters. — 7 février: Sion - Kusunacht, St-Moritz - Lucerne, Young Sprinters - Grasshoppers. — 8 février: Winterthur - Lausanne. — 14 février: Lucerne - Kusunacht, Lau-

sanne - Grasshoppers, St-Moritz - Sion. — 15 février: Winterthur - Young Sprinters. — 21 février: Sion - Winterthur, Grasshoppers - Lucerne, Young Sprinters - St-Moritz, Kusunacht - Lausanne.

Les calendriers des tours finals de ligue nationale A ne pourront pas être publiés ce soir. Le comité de ligue nationale doit encore prendre contact avec certaines patinoires et il ne publiera le calendrier définitif qu'ultérieurement.

Football

Pirmin Stierli jouera avec le FC Xamax

Le FC Xamax communique qu'il a engagé pour le second tour du championnat international zurichois Pirmin Stierli, qui avait été transféré à Anderlecht (Belgique) durant l'inter-saison. Selon les dirigeants neuchâtelois, Pirmin Stierli pourra porter le maillot de Xamax dès la reprise du championnat. Par ailleurs, 2 joueurs de Xamax Merlo et Porret, ont été prêtés à Neuchâtel-Sports jusqu'à la fin de la saison.

Les marcheurs suisses reprendront-ils leur liberté?

A l'heure où l'on parle beaucoup d'unification et de fusion dans l'athlétisme suisse, certains marcheurs helvétiques, affiliés à la Fédération suisse d'athlétisme amateur par l'intermédiaire de sa Commission de marche, songent à demander leur liberté et à gérer eux-mêmes leurs affaires. C'est ce qui ressort d'une déclaration de M. Roger Montandon, chargé de presse de la Commission de marche de la FSAA, qui estime notamment que le subside de 1000 francs alloué par la FSAA à sa Commission de marche, ne constitue rien d'autre qu'une aumône. Avec cette somme, en effet, la Commission de marche doit non seulement organiser des cours, mais également couvrir les frais de déplacement des juges et de l'équipe nationale, sans parler des frais administratifs.

ternational. On se retrouve toutefois dans un cercle vicieux étant donné que, sans argent, il n'est pas possible d'exiger des marcheurs suisses des résultats à l'étranger.

LE MINIMUM RESTE A FAIRE!

Au sein de la FSAA, les marcheurs sont et ont toujours été les parents pauvres, et ce bien que la marche soit une discipline olympique. Le cas du Genevois Michel Vallotton, champion suisse des 100 kilomètres et auteur de plusieurs performances de valeur depuis deux saisons et qui attend toujours la carte de sa fédération, ne permet pas de se rendre à Macolin confirme que même le minimum n'est pas fait pour les représentants de ce sport.

Patinage artistique

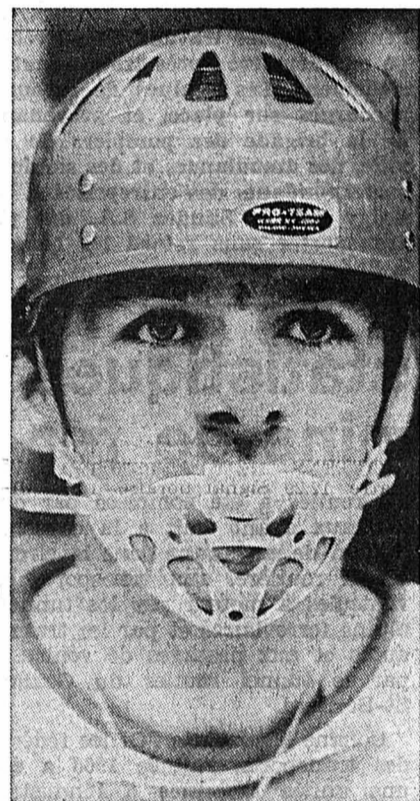
Succès des champions du monde

Le concours international de Moscou s'est terminé, en couples, par la victoire des champions du monde Irina Rodnina - Alexei Ulanov qui, pour leur programme libre, ont obtenu à sept reprises la note de 5,9.

Basketball

Un Chaux-de-Fonnier dans l'équipe suisse

La sélection suisse formée à l'issue du stage de Nyon, sera la suivante: Marc Dizerens (Stade français 174-24) Jean-Pierre Baillif (Stade français 174-50), Fritz Hanger (Birsfelden 180-35) Philippe Gremaud (Fribourg 181-27), René Boillat (Pully 184-25), Christophe Hanger (Birsfelden 185-10), Michel Wyder (Martigny 193-6), Dominique Currat (Fribourg 187-11), Yves Bourquin (Stade français 200-7), Erich Kund (Birsfelden 198-43), Peter Kiener (Birsfelden 198-35) Pierre Calame (La Chaux-de-Fonds 180-1). — Entraîneur, Antoine Schneider. Le chef de la délégation sera M. Emy Gaillard, membre du comité central de la FSBA. Les équipes quitteront la Suisse par le train le soir de Noël et elles seront de retour le 31 décembre.



En grande forme, le Chaux-de-Fonnier Turler a signé trois buts. (asl)

Simon irréprochable

Remplacer le gardien titulaire de l'équipe chaux-de-fonnière et nationale n'est pas tâche facile; pourtant le jeune Simon a assumé cette charge avec un beau talent. Durant tout le match, il fut irréprochable et il donna rapidement la confiance nécessaire à ses arrières. Ce fait est important, car Sierre était l'égal de La Chaux-de-Fonds durant la première reprise, malgré deux magnifiques buts signés Turler.

L'écart se creuse...

Les Valaisans devaient, au cours de la seconde reprise, afficher une assez nette baisse de régime. Malgré ce fait, ils tenaient encore durant 14 minutes avant d'encaisser un troisième but par Reinhard. Dès cet instant, l'équipe de Sierre jouait mal, et les Chaux-de-Fonniers, sans avoir à forcer leur talent, augmentaient l'écart à la suite de deux buts marqués par la première ligne d'attaque.

Victoire rassurante

Après le match de Zurich, on avait quelque doute sur la forme actuelle des Chaux-de-Fonniers. Il se confirme donc que les hommes de Pelletier

incessants pour remonter. C'est alors que les incidents débütèrent. Le Loclois Scheidegger, victime d'un plaquage à la bande, frappa Weissbrodt et fut expulsé pour 5 minutes. Peu après, deux autres joueurs, un de chaque équipe, furent également punis, tant et si bien que Le Locle termina le match à trois contre quatre, perdant ainsi toute possibilité d'égaliser. Au vu de la rencontre pourtant, les locaux auraient mérité de sauver un point. Mais le mal existe depuis longtemps, les Loclois ne marquent pas assez de buts. Ils ont probablement perdu hier soir leur chance de remporter le titre. Ils devront donc remettre sur le métier leur ouvrage et réapprendre à contrôler leurs nerfs. (ra)

La Chaux-de-Fonds II bat Genève-Servette II 8-1

La Chaux-de-Fonds II a signé un très large succès à Genève, face aux Servettiens. Fait remarquable, le succès des Montagnards a été obtenu avec une équipe comptant 10 juniors! Avec ce succès... et la défaite du Locle, La Chaux-de-Fonds demeure en excellente position pour la course au titre. Voici les marqueurs: Steiner 2e; G. Stenz (12e et 51e); R. Stenz 18e et 36e; Houriet 22e; Poget 24e; Loeplé 42e; Zysset 48e.

CLASSEMENT

1. Le Locle 10 matchs, 13 points (38-15); 2. Fleurier 10-13 (50-19); 3. Moutier 8-12 (58-31); 4. La Chaux-de-Fonds II 9-12 (35-31); 5. Tramelan 8-10 (30-30); 6. Vallée de Joux 8-8 (35-26); 7. Yverdon 8-6 (35-40); 8. Genève-Servette II, 10-6 (31-39); 9. Young Sprinters II 9-0 (18-99).

En championnat de première ligue Le Locle - Fleurier, 0-1

LE LOCLE: Desvoignes; Huggler, Girard II; Gigly, Schoepfer; Réolom, Salviberg, Turler; Dubois, Gentil, Boiteux; Scheidegger, Girard I, Bula. — FLEURIER: Berthoud; Staudenmann, Raymond; Huguenin, Weissbrodt; Leuenberger, Michaud, Stettler; Fornoni, Frossard, Bieri; Emery, Gagnebin. — ARBITRES: MM. Corpataux (Sonceboz) et Bastaroli (Saignelégier). — 300 spectateurs. — BUT: 15e Weissbrodt.

AVANTAGE MERITE POUR LES VISITEURS

Décidés à s'imposer, les Fleurisants ont attaqué dès le début de la partie, faisant preuve de plus de dynamisme et d'un jeu collectif plus appliqué que les locaux. Probablement encore sous le coup de sa défaite à Tramelan, l'équipe de l'entraîneur Huggler a fait preuve au cours de ce premier tiers d'une absence regrettable d'inspiration et de beaucoup de nervosité. Fleurier prit un avantage mérité à la 15e minute, par Weissbrodt, grâce à une erreur du gardien loclois qui, par ailleurs, se montra très sûr en évitant à son équipe un écart plus important à la marque.

UN TIERS-TEMPS POUR RIEN

Le Locle allait cependant retrouver un meilleur rythme au cours de la deuxième période. A plusieurs reprises, l'égalisation fut tout près d'être réussie. Pourtant un peu par malchance, mais aussi parfois par abus du jeu personnel, les locaux ne parvinrent pas à marquer. De l'autre côté, les visiteurs eurent des centres très dangereux, et Desvoignes et ses arrières ne manquèrent pas de travail. Aucun but dans ce deuxième tiers. Tout était donc encore possible pour les deux formations. On attendait la reprise avec un vif intérêt.

UN GESTE REGRETTABLE

En fait, la fin de la rencontre fut très animée, et disputée avec acharnement. Tour à tour, les deux équipes se créèrent des occasions, sans parvenir à modifier le score. Au cours des dix dernières minutes, la tension augmenta encore, Fleurier voulant absolument conserver son avance et Le Locle faisant des efforts

auto-secours Service
PERROT DUVAL
 3 13 62 LA CHAUX-DE-FONDS 2 49 31 DELÉMONT
 7 12 89 COURMAYEUR 5 31 91 ST-GRATIE

Notre appétit est bon mais vous digérez mal

Hélas, vous n'osez plus toucher à tous ces bons petits plats dont vous raffolez tant! C'est peut-être l'excès d'acidité gastrique qui dérègle votre digestion. Pour le neutraliser, choisissez un remède efficace: deux pastilles Rennie sucées après chaque repas. En un rien de temps vos malaises disparaissent.

Adoptez Rennie et vous aurez un estomac sans souci. 7078

IMPARTIAL TV IMPARTIAL TV

Sélection du jour



En attendant Noël: « Les deux nigauds »: Innocent (Philippe Normand) et Simplicie (Sylvia Declercq) en compagnie de leur mère (Suzanne Bory).

TVR :

22.45 - 23.15 Noël aux antipodes.

Un répertoire de chansons populaires, negro spirituals, chants de Noël, aidera les enfants de Suisse romande à prendre patience en attendant le moment d'allumer le sapin.

20.15 - 21.00 Attention: « Fantômes » (c), un film original de Roger Bimpage.

Avant de tourner ce film, dit Roger Bimpage, j'ai regardé longtemps les ébats des enfants pendant les récréations. La classe que j'avais choisie était mixte: des garçons et des filles de neuf ans. J'avais écrit un scénario, une histoire d'amitié et d'amour très chaste, il me fallait trouver parmi eux quatre acteurs, deux fillettes et deux garçons. En les regardant jouer, j'ai rêvé, non pas d'en faire des acteurs interprétant une histoire, mais d'incorporer mon histoire à leur monde merveilleux.

TVF I :

20.35 - 22.50 Au Théâtre, ce soir: « L'amour des Quatre Colonels », de Peter Ustinov.

Au temps de l'occupation alliée en Allemagne, le village allemand de Hergozenburg. Dans ce village, un château, où les quatre colonels, un Anglais, un Américain, un Russe et un Français, souhaitent installer leur quartier général.

TVR :

22.45 - 23.15 Noël aux antipodes.

Une équipe de « Temps présent », composée de Claude Torracinta, journaliste, Christian Mottier, réalisateur, André Gazut, caméraman, et Jean-François Perrier, preneur de son, s'est envolée pour le Japon.

23.55 - 01.00 Messe de minuit.

C'est de la petite ville de Pleyben, en Bretagne, que sera retransmise la messe de minuit, réalisée par la Télévision française et diffusée en Eurovision. Elle sera concélébrée par: le Curé de Pleyben, le R. P. Louvel, dominicain, le R. P. Riou, Supérieur des prêtres du Sacré-Cœur, le R. P. Guivarc'h, Supérieur des Pères de Montfortains, et l'Abbé Guivarc'h, vicaire de



« Attention: fantômes! »: de Roger Bimpage. (Photos Alain Cosandier)



Messe de minuit: le calvaire de l'église Saint-Germain d'Auzerre, édifiée au XVIe siècle.



« A chacun son paradis »: Christine Audhuy (Miss Miller) et Roger van Hool (le voyageur).

Pleyben.

La prédication du R. P. Louvel, O. P., sera illustrée par des images de la Nativité émanant du Calvaire.

Pendant les quelques minutes précédant l'office, une présentation de l'ensemble extérieur de l'enclos, comprenant la chapelle ossuaire et le Calvaire, et de l'intérieur de l'Eglise, voûtes, retables, statues, permettra de mieux situer le sanctuaire de Pleyben et servira de préparation au recueillement de cette messe de minuit.



« Lettre de Tokyo »: un reportage de la TV romande. (Photos TV suisse)

Points de vues

Tous les cinémas du monde

L'Afrique, le cinéma africain, c'est bien une des choses à découvrir maintenant: pour une fois, Bardet et Arlaud sont plutôt en avance qu'en retard.

Premier sujet, la Tunisie, vue sous un angle particulier. Bechir, fonctionnaire du ministère (de quoi, au juste?), conduit son bus dans une région immense, s'arrête 25 fois par mois pour y montrer des films à 40.000 personnes. Il n'y a là ni électricité, ni télévision, par conséquent, l'éducation et la formation des adultes passe peut-être par le cinéma, complément de la radio, par des documentaires d'abord, des actualités tunisiennes ensuite, qui sont une première ouverture sur le monde, par un médiocre film égyptien enfin, la fiction donnée en récompense à ceux qui savent déjà un peu lire le cinéma. Mais il faut aller plus loin: discuter ensuite avec les gens, de tout, pour qu'ils apprennent, tout. Il paraît que pour Bechir, chaque soir, c'est différent. Pour le téléspectateur, c'est un peu trop la même chose. Reportage au contenu intéressant, mais long, long...

Niger: un film d'Oumarou Ganda, « Cabascabo ». Un film, c'est tout, et qui est largement suffisant pour découvrir un cinéma qui naît dans une forme disons « rouchienne ». « Le mandat » de Sembene, « Concerto pour un exil » d'Ecara, même « La fille au couteau neuf » de Timothée Bassori, et ce « Cabascabo », d'une certaine manière, se ressemblent: importance du récit parlé, recherche d'une identité propre après la fin du colonialisme, mais dont la marque pesante subsiste. Et cette identité, où la trouver, quand l'indépendant de fait reste colonisé par les habitudes, comment construire, chercher quoi? Mais pas encore découvrir l'avenir puisqu'il faut d'abord se dépolluer du passé proche, et que ceux qui sont au pouvoir, eux, souvent, imitent le colon disparu...

F. L.

Voir programmes de jeudi en page 12

RADIO

MERCREDI

SOTTENS: 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. Informations. 12.45 Huit jours de ma ville, feuilleton. 13.00 Musicolor. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 14.30 La Terre est ronde. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Pour vous les enfants. 17.15 Tous les jeunes! 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants! 19.40 La terre sera-t-elle habitable? 20.00 Magazine 69. 20.30 La Terre confiée à tous. 22.30 Informations. 22.35 Deux contes gais d'Henri Pourrat. 23.00 Culte de longue veille. 24.00 Minuit, chrétiens... 0.05 Messe de minuit. 1.20 Hymne national.

2e programme: 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Informations. 20.10 Disques. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.30 Le Chat botté. 22.20 Gala de musique légère. 24.00 Minuit, chrétiens... 0.05 Hymne national.

BEROMUNSTER: Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 22.15. — 12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique. 14.00 En attendant Noël. 14.30 Orchestre de la BOG. 15.05 Concert pour les enfants. 16.05 Pour les enfants. 17.00 Orchestre de la Suisse romande. 17.30 In dulci jubilo. 19.25 Orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 20.00 A propos de la fête de Noël des étudiants bâlois. 21.00 Concert de Noël. 22.20 Musique avant minuit. 24.00 Messe de minuit.

MONTE-CENERI: Informations-flash

à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Intermède. 13.05 Feuilleton. 13.20 Concerto No 4 pour piano et orchestre. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Les « hourras » de la chanson. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Assieds-toi et écoute! 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Tangos. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 La Dix-huitième Table. 20.45 Spirituels. 21.00 Orchestre Radiosa. 21.30 Horizons tessinois. 22.05 Les livres de 1969. 22.30 Pages de Joh. Strauss. 23.00 Informations. Actualités. Chronique de la Suisse italienne (édition spéciale) 24.00 Messe transmise de la cathédrale Saint-Laurent de Lugano. 1.00 Fin.

JEUDI

Noël

SOTTENS: 7.00 Bonjour à tous! 7.00 Informations. 7.10 Sonnez les matines. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert national. 8.45 Grand-Messe. 9.55 Sonnerie de cloches. 10.00 Culte protestant. 11.00 Informations. 11.05 Concert de Noël. 11.55 Bénédiction urbi et orbi de SS le pape Paul VI. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Feuilleton. 13.00 Quatre à quatre. 13.05 Si tous les gosses... autour de la crèche. 14.00 Informations. 16.00 Informations. 16.05 Vitrail de la Nativité. 17.05 L'Heure musicale. 18.00 Informations. 18.10 Message des Eglises. 18.40 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La terre sera-t-elle habitable? 20.00 Magazine 69. 20.30 Au pays du blues et du gospel. 21.30 Noël étendu à toute la Terre. 22.30 Informations. 22.35 Orchestre de la Suisse romande. 22.35 De la Lune à la Terre. 23.30 Hymne national.

AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 14.30 Vous nous avez demandé. (c) Mauregard.
- 15.25 Les saintes chéries. Un épisode du feuilleton interprété par Micheline Presle et Daniel Gélin.
- 16.00 En attendant Noël. Un programme pour la jeunesse — (c) La petite fille aux Allumettes, — Le café de la Frontière. Un conte d'Emile Gardaz et Roger Burckhardt.
- 18.00 Bulletin des nouvelles.
- 18.05 (c) Lassie. Aujourd'hui: L'éblouissement.
- 18.30 Noël vu par les enfants. Un dessin vivant préparé par Pierre Gisling.
- 19.00 (c) Les Poucetofs. Pour les petits.
- 19.05 (c) Le trésor du château sans nom. 3e épisode: Le trésor des templiers.
- 19.40 Carrefour. Edition spéciale. Un Breton à Saillon.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 (c) Attention: Fantômes. Un film original de Roger Bimpage.
- 21.00 Rendez-vous. Une émission de Pierre Lang.
- 21.40 Spectacle d'un soir: A chacun son paradis de Michael Dyne.
- 22.40 Bulletin de nouvelles.
- 22.45 Noël aux antipodes. Une famille suisse à Tokyo.
- 23.15 Concert.
- 23.55 Messe de minuit.

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine. Une émission de Georges Folgoas
- 13.00 Télémidi.
- 13.15 Midi-magazine (suite). Cours de la Bourse.
- 16.00 C'est Noël. Les animaux de la forêt - Choisissez vos livres - Vos personnages familiaux.
- 18.15 Dernière heure.
- 18.20 Le Schmilblic. Une émission-jeu de Jacques Antoine et Jacques Solness,
- 18.35 Pépin la Bulle. Les graines magiques.
- 18.40 La piste aux étoiles. Une émission de Gilles et Hélène Margaritis, et Pierre Tchernia.
- 19.45 Information première.
- 20.20 L'arbalète de Noël. Une émission de Guy Lux et Jean-Paul Blondeau,
- 20.35 Au théâtre ce soir: L'amour des quatre colonels de Peter Ustinov.
- 22.50 A l'écoute des bergers.
- 23.55 Messe de minuit
- 1.00 Folklore breton. Fest-Noz à Pleyben.

FRANCE II

- 18.10 (c) Le monde merveilleux de la couleur.
- 19.00 Court métrage.
- 19.00 (c) Colorix. Mon papa et moi.
- 19.40 (c) Ma sorcière bien-aimée. 13. Une mémoire extraordinaire.
- 20.10 (c) Les animaux du monde.
- 20.30 (c) 24 heures sur la II.
- 21.05 (c) Les contes du sapin vert. Une émission du Service des varités.
- 21.20 (c) L'envolée belle d'Alexandre Rivemale et Jean Prat.
- 22.25 (c) Paix sur la Terre aux hommes de bonne volonté. Une émission de Frédéric Rossif.
- 23.55 (c) La mystique des pierres précieuses. Une émission de Jacqueline Plessis.
- 0.05 (c) Soirée avec Nana Mouskouri et ses amis. Une émission de Robert Velin.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 14.30 L'heure enfantine.
- 16.20 Permission de rire.
- 17.05 Le Rêve de Gus.
- 17.30 Paix sur la Terre.
- 18.25 (c) Caprice de Noël.
- 18.35 Téléjournal.
- 18.40 Wettinger Sternsingerspiel.
- 19.10 Luxus ou le Superflu de Dieu.
- 19.40 Chants de Noël.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.15 (c) C'était Maman...
- 21.50 Téléjournal.
- 22.00 (c) Service religieux de Noël.
- 22.50 Annonces et pause.
- 23.55 Messe de minuit.

ALLEMAGNE I

- 14.00 Les programmes des fêtes.
- 14.30 (c) Magazine bavarois.
- 15.15 Noël à Bethléem.
- 16.00 (c) En attendant Noël.
- 18.00 Service religieux.
- 18.30 (c) Pablo Casals en Terre sainte.

- 19.30 Noël pour adultes.
- 20.00 (c) Chants de Noël.
- 20.30 (c) L'Homme au Complet gris.
- 22.30 (c) Images de New York.
- 23.30 Pages pour orgue de Haendel, Pasquini et Soler.
- 23.55 Messe de minuit.
- 13.15 Les programmes des fêtes.

ALLEMAGNE II

- 13.45 Plaque tournante.
- 14.40 (c) Le Souffleur de Verre de Cobourg.
- 15.10 Le Cadeau Noël de Lassie.
- 16.00 (c) Safari chez les Rhinocéros blancs.
- 16.30 Un Ange sur la Terre.
- 17.30 Cloches.
- 18.00 (c) Noël à l'étranger.
- 19.55 Informations. Météo.
- 20.00 (c) La Fuite en Egypte.
- 21.00 (c) Symphonie, Mozart.
- 21.25 (c) Les Marionnettes tchèques.
- 22.00 (c) Service religieux.

TVR :

18.05 - 19.00 « Le temps et la mémoire ».

Plus particulièrement destinée aux isolés et aux solitaires, cette heure passée en compagnie de Marie Métrailler, tisseuse à Evolène, Henri Schertenlieb, ancien postier à Chaumont, Netton Bosson, poète grüérien, se terminera par une ronde des santons, née dans l'imagination du conteur René Connus.

20.10 - 23.45 ...Et les chemins toujours se croisent.

Cette soirée, produite par Pierre Barde, veut être à l'image du soir de Noël, familière, distrayante pour tous dans son début, puis insensiblement, glissant vers une réflexion sur notre temps : à quoi peut être propice la trêve de fin d'année. Mais qu'on se rassure, rien d'académique, de didactique ou

Sélection du jour



« Le songe d'une nuit d'été » : Obéron (Jean-Claude Drouot) et Tatiana (Christiane Minnazzoli). (Photo Dalmas).

d'ardus, mais des libres opinions, des séquences filmées, des images qui tenteront d'éclairer les préoccupations des hôtes que la Télévision romande accueillera.

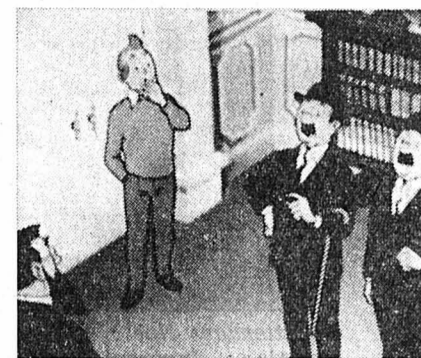
TVF II :

21.20 - 23.20 « Le Songe d'une nuit d'été » (c), comédie-féerie de Shakespeare.

Grâce à Max Debrenne, ingénieur, spécialiste des effets spéciaux, Jean-Christophe Averty a pu utiliser les ressources électroniques extraordinaires propres à la télévision pour développer l'élément féerique de la pièce. Le trucage le plus fréquent adopté ici et que l'on a pu voir dans d'autres réalisations d'Averty est l'incrustation électronique. Cependant qu'une caméra filme un décor, dessin ou maquette, une autre filme ou des personnages sur un plateau nu.

Dans les cinémas de la ville

Tintin dans « Le Temple du soleil »



Une curieuse affaire a donné à Hergé (le père de Tintin) l'idée du « Temple du soleil ». Un fait divers qui passionna l'Angleterre des années 1922 - 1923. Le tombeau de Tout Ankh Amon avait été retrouvé par les égyptologues Lord Carnarvon et Howard Carter, dans la vallée des Rois. Et c'est alors qu'on fit état à Londres et dans la presse mondiale d'une mystérieuse vengeance dont le pharaon aurait poursuivi ceux qui avaient violé sa sépulture. (Cinéma Ritz)

Ces Merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines



En 1910. Le magnat de la presse londonienne décide de patronner la première course aérienne Londres-Paris, à bord de ces extravagantes « Machines volantes » qui sont alors le dernier cri du snobisme international. Le film relate les épisodes héroï-comiques que vivent les concurrents. (Cinéma Scala)

Une poignée de plombs



Frank Patch est l'intraitable shérif de la petite ville de Cottonwood Springs depuis vingt ans. C'est un homme attaché au passé et à ses traditions. Les membres du Conseil municipal entendent se débarrasser de lui. Une femme lui reste fidèle, sa maîtresse. Une lourde querelle s'engage entre la ville et Patch. Traqué, ce dernier est prêt à se défendre... (Cinéma Eden).

JEUDI

SUISSE ROMANDE

- 10.25 Grammaire de Noël. La foi de Noël en liberté.
- 10.55 (c) Messe de Noël.
- 11.55 (c) Bénédiction urbi et orbi par S. S. le pape Paul VI.
- 14.00 (c) Folklore pas mort. Revue des grandes manifestations romandes.
- 15.05 Romarin fête Noël.
- 15.35 Les deux nigauds.
- 16.45 (c) Disneyland. Coyotte ou pas coyotte.
- 17.55 (c) Le pré Grimal. Un compte de Noël de Charles Dombre, adapté et réalisé par Paul Siegrist.
- 18.00 Bulletin de nouvelles.
- 18.05 Le temps et la mémoire. Souvenirs et récits.
- 19.00 Petit frère raconte... Noël. Un film d'Ernest Anserge.
- 19.10 (c) Le trésor du château sans nom. 4e épisode : L'homme à la Landrover.
- 19.35 Carrefour spécial.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.10 ...et les chemins toujours se croisent... Présentation des invités de la soirée.
- 20.15 (c) Cirque de Noël Billy Smart.
- 21.15 Le temps d'un peu se connaître.
- 21.25 L'orgue fantastique. Un compte de Jules Verne.
- 22.25 Où les invités se rencontrent... Rafel Carrereras, Henry Brandt, Daniel Courvoisier et Hélène Martin.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.55 (c) Messe de Noël.
- 11.55 (c) Bénédiction urbi et orbi et message de Noël du pape Paul VI.
- 14.00 La Grande Aventure.
- 15.15 D Zäller Glichnis.
- 16.40 Anno... 1919.
- 17.55 Téléjournal.
- 18.00 (c) Cirque Billy Smart.
- 19.10 Concert de Noël.
- 19.50 (c) L'Etoile de Bethléem.
- 20.00 Téléjournal.
- 20.10 (c) Introduction à l'opéra qui suit.
- 20.20 (c) Der Freischütz, opéra weber.
- 22.20 Téléjournal.
- ALLEMAGNE I
- 11.30 Méditation de Noël.
- 12.00 (c) Message de Noël du chancelier fédéral.
- 12.40 Concert symphonique.
- 13.05 Magazines régionaux de Noël.
- 14.30 (c) Le Destin de Saïd.
- 15.50 Le Cirque Billy Smart.
- 16.50 (c) Papa Longues-Jambes.

- 19.00 Téléports.
- 20.00 Téléjournal. Météo.
- 20.05 (c) L'Histoire de la 1002e Nuit.
- 21.50 (c) Gala du Disque 1968, à Berlin.
- 23.50 Téléjournal. Météo.
- ALLEMAGNE II
- 11.00 Culte de Noël.
- 12.20 (c) La Vie et l'Oeuvre d'Alexandre von Humboldt.
- 13.15 (c) Pep et Pop.
- 13.45 (c) Dessin animé russe.
- 13.55 Une Puce a disparu.
- 14.55 Le Père de la Mariée.
- 16.25 (c) Le Dernier des Mohicans.
- 17.55 Noëls de 1909 à 1969.
- 18.25 (c) Blanche-Neige et les Sept Nains.
- 19.15 Théologie de la Révolution.
- 19.45 Informations. Météo.
- 19.50 Allocution du chancelier fédéral.
- 20.00 (c) Weh'dem, der erbt.
- 21.30 (c) Symphonie No 6 «Pastorale», Beethoven.
- 22.05 Der Gauner und der liebe Gott.

FRANCE I

- 10.00 Présence protestante.
- 10.40 Le jour du Seigneur.
- 10.55 Messe de Noël transmise en Eurovision de Rome.
- 11.55 Message du pape Paul VI. Bénédiction urbi et orbi.
- 12.30 Ivan Rebroff chante Noël.
- 12.45 Histoires sans paroles. L'addition.
- 13.00 Télémidi.
- 13.15 Séquence du jeune spectateur. Une émission de Jean Saintout.
- 14.15 Duke Ellington à Saint-Sulpice.
- 14.55 Le massacre de Fort Apache. Un film de John Ford.
- 16.40 SVP Disney.
- 17.25 Etudes. (Ballet).
- 18.25 Gilbert Bécaud. Une émission de Maritie et Gilbert Carpentier.
- 18.55 Les yeux de l'innocence. Une émission d'Armand Jammot.
- 19.25 Le petit monde de Marie-Plaisanc. (8). Scénario, adaptation et dialogue : Jean-Pierre Jaubert.
- 19.45 Information première.
- 20.20 L'arbalète de Noël. Une émission de Guy Lux et Jean-Paul Blondeau.
- 20.35 Jean-Roch Coignet.
- 21.35 La nuit de Paris. Une émission de variétés de Jean Kerchbron d'après une idée de Jean Lhote, Pierre Nivollé et Jean Kerchbron.
- 23.45 La porte ouverte. Une émission de Claude Santelli, avec la comédienne Raymone.
- 0.05 Télénuît.

FRANCE II

- 14.45 (c) Notre-Dame des Chemins.
- 15.30 (c) Le voyage en ballon.
- 16.50 (c) L'invitée de Noël. Nouné Judlin.
- 19.00 (c) Colorix. Pops Noël - Père Dodoo.
- 19.40 (c) Ma sorcière bien-aimée. 14. Le piège aux souhaits.
- 20.10 (c) Le mot le plus long. Une émission d'Armand Jammot.
- 20.30 (c) 24 heures sur la II.
- 21.05 (c) Les contes du sapin vert.
- 21.20 (c) Le songe d'une nuit d'été. Comédie-féerie de Shakespeare.
- 23.20 (c) Coda spécial Noël.

NOËL À LA RADIO ROMANDE

Un thème général, une interrogation

Les organismes de radiodiffusion subissent, eux aussi, le « coup de feu » de Noël. Ils ont pour tâche essentielle de tenir compagnie aux familles, certes, qui se réjouissent, mais aussi, et surtout, aux isolés qui, en cette période de l'année, ressentent plus cruellement leur solitude. Enfin, la radio se doit de répondre à certaines grandes interrogations que chacun de nous se pose au moment du changement de millésime. On quitte une année, on recense ce qu'elle a apporté, et on va vers l'inconnu de mois nouveaux, tout neufs, dont on ne sait encore ce qu'ils apporteront au monde et à chacun d'entre nous de positif.

C'est pourquoi la Radio suisse romande a axé ses programmes sur deux grands thèmes : il y aura tout d'abord celui de Noël, que nous devons à l'imagination du pasteur Philippe Zeissig, « La terre habitée est-elle habitable ? ». Que faisons-nous, personnellement, pour améliorer l'humanité tout entière ?

A partir du 26 décembre, et jusqu'au 30, la Radio romande reprendra le cours de ses émissions régulières, mais, du

31 décembre au 2 janvier, ce sera fête sur les ondes des premier et second programmes. Michel Dénéziar va animer le réveillon jusqu'à minuit 10 sur la première chaîne. Puis, Catherine Michel et Jean Charles feront passer une nuit blanche aux auditeurs, tandis que Bernard Pichon viendra animer le premier « Bonjour à tous » de l'an 1970.

Mais, parallèlement, sur le second programme, du 25 décembre au 2 janvier, chaque après-midi et les soirs du 25 décembre et du 1er janvier, la Radio suisse romande ouvrira son Livre d'Or : ce seront, reprises et collectionnées par les départements et services de production, des émissions confiées à des présentateurs, qui monteront la matière sonore de telle manière que les éléments musicaux, parlés, d'information ou de variétés s'enchaînent pour le plus grand plaisir des auditeurs qui aiment à écouter la radio, et non seulement à l'entendre. Ces grands moments de l'année 1969 sur les ondes de la Radio suisse romande seront inscrits au cours de 47 heures d'émission.

• IMPAR-RADIO •

JEUDI

2e Programme : 8.00 Joyeux Noël. 9.00 Informations. 9.05 Noël aux quatre vents. 12.00 Midi-musique. 14.00 Le Livre d'Or de la Radio suisse romande. 14.00 Chœur des instituteurs de Prague. 14.20 La chanson des Souliers (pièce) 15.00 A l'occasion du Centenaire de l'Armée du Salut : Le Chemin de la Gloire (pièce). 16.00 Moments musicaux. 16.45 Poésie et vérité 1969. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Le Livre d'Or de la Radio suisse romande. 19.30 Cantate de Noël. 20.00 Informations. 20.10 Chœur de l'Université du Texas. 20.30 On avait le Cœur serré. 21.10 Echos du Concours international d'exécution musicale de Genève et du Concours de flûte de Montreux. 21.30 Un carnaval à Savise. 22.30 Deux compositeurs suisses. 23.10 L'Ensemble populaire roumain Doïna Argesului. 23.30 Hymne national.

BEROMUNSTER : Informations-flash à 7.45. — 7.00 Concert. 7.55 Message de Noël. 8.00 Magnificat. 8.45 Prédication catholique-romaine. 9.15 H. Musch, orgue. 9.30 Culte protestant. 10.30 Le Radio-orchestre. 11.30 Correspondance de Noël de poètes. 12.00 Sonate pour violon et piano. Informations-flash à 12.30. 19.15. 22.15. — 12.40 Musique de concert et d'opéra. 13.30 Message de Noël et bénédiction du pape Paul VI. 14.00 Concert de Noël. 16.00 L'Impitoyable Samaritain. 17.00 Concert de Noël. 17.35 Noël 1969. 17.55 Concert de Noël. 19.25 Noël en Terre sainte. 19.40 Fantaisie. 20.00 « Es begab sich aber zu der Zeit... » 20.45 Oratorio de Noël de Bach. 22.20 Orchestre récréatif de Beromunster. 23.30 Mélange de minuit.

MONTE-CENERI : 7.00 Musica-stop. 7.37 Pairs et impairs. 7.40 Musique va-

riée. 8.00 Petit concert. 8.10 Chronique d'hier. Informations. Musique variée. 8.45 Méditation protestante. 9.00 Concert pour le matin de Noël. 9.15 Negro spirituals. 9.45 Anthologie chrétienne. 10.00 Chorales tessinoises. 10.25 Bon Noël. 10.45 Divertissement Mozart. 11.15 Noël à Westminster. 11.30 Variations sur le Choral. 12.00 Bénédiction du pape Paul VI. 12.30 Informations et actualités. 13.00 Intermède. 13.05 Feuilletton. 13.20 Chants de Noël. 13.45 Mélodies de F. Kreisler. 14.00 Alice au Pays des Merveilles. 14.30 Spectacle de Noël. 16.05 Nana Mouskouri vous souhaite bon Noël. 17.00 Radio-jeunesse. 18.00 A voix basse. 18.30 Programme récréatif. 19.00 Orgue électronique. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Table ronde sur un sujet donné. 20.30 Le Radio-Orchestre. 22.05 La « Côte des Barbares ». 22.30 Galerie du jazz. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Musique. 23.40 Cours d'espéranto.

VENDREDI

SOTTENS : 6.00 Bonjour à tous ! Informations. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Miroir-première. 8.00 Informations. 9.00 Informations. 9.05 Papiers de fête et mines défaits. 10.00 Informations. 11.00 Informations. 11.05 Spécial-neige. 12.00 Informations.

BEROMUNSTER : Informations-flash à 6.15. 7.00. 10.00. — 6.10 Bonjour. 6.20 Mélodies que nous aimons. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concerto No 2 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Musique romantique. 11.00 Schweiz - Suisse - Svizzera.

MONTE-CENERI : Informations-flash à 8.15. 10.00. — 6.00 Matinée musicale. 7.10 Musica-stop. 7.45 Pairs et impairs. 8.00 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Méditation catholique-romaine.

YVERDON s'équipe d'un transcodeur TV

Mardi a eu lieu, au Casino d'Yverdon, un événement intéressant tous les télé-spectateurs. Il s'agissait de la démonstration de réception, au cœur de la ville, des 5 programmes retransmis par câble coaxial, depuis la station de réception du Montélaz, distante de 5 kilomètres. Il est intéressant de remarquer que cette installation est la deuxième en Europe, après Renens (Vd) tre pourvue d'un transcodeur Secam-Pal et d'un convertisseur 819-625 lignes permettant la réception des émissions françaises en noir et blanc et en couleur sur un téléviseur monostandard, meilleur marché que l'appareil habituellement utilisé.

La qualité de réception était parfaite, et les télé-spectateurs yverdonnois et d'ailleurs ne peuvent que s'en réjouir. Des démonstrations publiques seront organisées les 26, 27 28 et 29 décembre prochains, à la grande salle du Casino. (cp).

Si La Chaux-de-Fonds possède par Coditel un redistributeur des programmes français et allemands, en revanche elle n'a pas de transcodeur collectif. La raison en est les difficultés techniques et juridiques que pose l'installation d'un tel système. Non seulement il y a altération de la couleur et partant de l'image par transposition du Secam en Pal, mais il y a aussi, du point de vue des droits, une situation indéterminée (la redistribution devient, en effet, rediffusion). (Imp.)

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant

CORSO

2 25 50

Dès vendredi à 20 h. 30... **IL VA SE PASSER QUELQUE CHOSE**
de tordant de rocambolique de fou de farfelu
d'hilarant d'inattendu de burlesque de surprenant
MAIS POUR L'INSTANT «CORSO» et «PLAZA»

Les deux salles seront fermées
la veille et le jour de Noël

vous souhaitez un Joyeux Noël
et A VENDREDI

EDEN

2 18 53

Matinées
à 15 h. :
jeudi,
vendredi,
samedi,
dimanche

DÈS JEUDI NOËL CHAQUE JOUR à 15 h. et 20 h. 30

Richard Widmark • Lena Horne

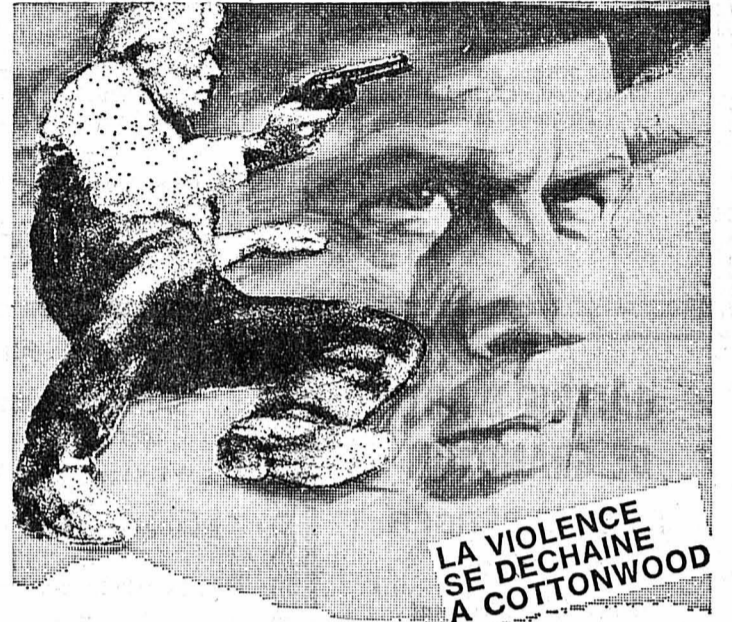
TECHNICOLOR
PARLÉ
FRANÇAIS

**une
poignée
de
plombs**
(Death of a Gunfighter)

Percutant!
Explosif!

Un homme seul persécuté
par toute sa ville livre le
combat le plus farouche,
celui de la justice!

UN VRAI WESTERN... **MADE IN U.S.A.!**
C'EST UN CLASSIQUE DU GENRE... UNE RÉUSSITE TOTALE!



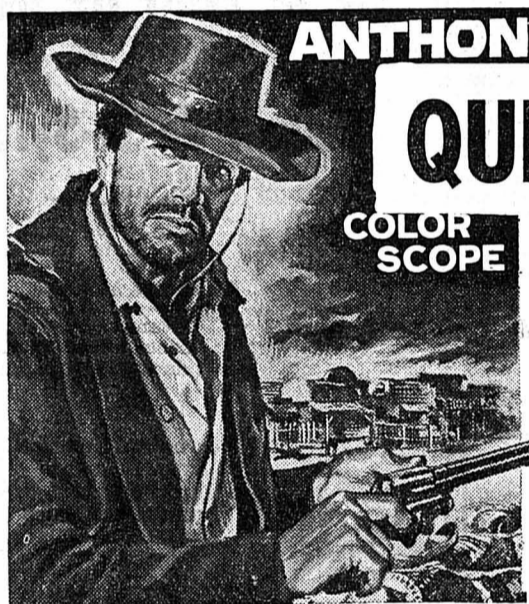
PLAZA

2 21 23

Soirées
à 20 h. 30
mat. à 15 h.
Samedi
Dimanche

ANTHONY STEFFEN GLORIA OSUNA THOMAS MOORE FRANK WOLFF

16 ans



QUELQUES DOLLARS POUR

DJANGO
UN WESTERN EXPLOSIF

Pour 5 JOURS... du 26 - 30 décembre

Dès le 31 décembre et pour les Fêtes de Nouvel-An
SAN-ANTONIO... Béru et ces dames
Le spectacle «relaxe» par excellence



RITZ

2 93 93

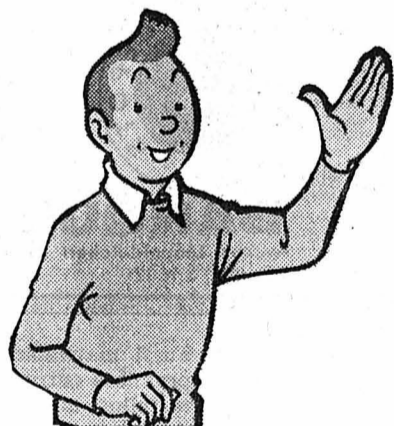
Séances
tous les soirs
à 20 h. 30

PROLONGATION
2me semaine de succès!

Pour tous les jeunes de 7 à 77 ans
LE PREMIER GRAND DESSIN ANIMÉ

d'après les célèbres aventures de Hergé

COULEURS



TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL

TINTIN - MILOU - LE CAPITAINE HADDOCK
LES DUPONT - DUPONT - TOURNESOL etc...

vous donnent rendez-vous pour ce spectacle exceptionnel!

Matinées: aujourd'hui à 15h. - Jeudi à 15 h. et 17 h. 30
Vendredi à 15 h. - Samedi et dimanche à 15 h. et 17 h. 30
Lundi à 15 h. - Mardi à 15 h. Location ouverte



SCALA

2 22 01

Enfants
admis

DÈS DEMAIN **EN COULEURS**
LA FANTASTIQUE RECONSTITUTION DES EXPLOITS HÉROÏ-COMIQUES DES PIONNIERS DE L'AVIATION

MATINÉES
à 15 h.
Jeudi (Noël)
Samedi
Dimanche
Mercredi

SOIRÉES
à 20 h. 30



20th CENTURY-FOX PRÉSENTE TOUS LES EXPLOITANTS DE FRANCE ONT DÉCERNÉ

**Ces Merveilleux Fous Volants
dans leurs Droles de Machines**

TICKET D'OR
meilleur film étranger



Jean-Pierre CASSEL
Stuart WHITMAN
Irina DEMICK
Sarah MILES
Alberto SORDI
Gert FROEBE

ou: Comment j'ai volé de Londres à Paris 25 h. et 11 min.!

« Du grand spectacle et de l'humour...
une réussite fort sympathique »

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

L'assemblée communale de Villeret refuse le budget de l'Ecole secondaire communautaire

M. Jean Laesser, a présidé l'assemblée communale de la présente législature. Une septantaine d'électeurs et d'électrices avaient tenu à y porter présence.

Le président exprima la reconnaissance de la population aux membres des autorités dont le mandat échoit à la fin de l'année 1969, pour leur bon travail, félicitant les nouveaux élus, spécialement Mme Gigon, la première conseillère municipale de Villeret. Il souhaita aux habitants un joyeux Noël, de belle fête de fin d'année et forma des vœux pour l'an neuf.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, citoyennes et citoyens écoutèrent avec attention un intéressant rapport de M. Marcel Marchand, maire, brillamment réélu il y a quelques jours, rappelant les faits essentiels et les réalisations répondant à l'intérêt général, qui ont jalonné la législature dont le 31 décembre 1969 marquera le terme. Réalisations d'autant plus appréciées, qu'elles n'ont pas grevé les finances saines de la commune, si l'on excepte l'emprunt contracté lors de la construction d'une belle série de garages.

C'était la première fois qu'une telle réminiscence était faite en assemblée municipale. Elle fut du goût de chacun. Elle valut à M. Marchand, qui suit les affaires de « sa » localité avec beaucoup d'attention, de justes remerciements, avec le vœu, qu'à l'avenir, il en soit toujours ainsi.

L'assemblée fut appelée, ensuite, à examiner le budget 1970 de l'Ecole secondaire-Communauté scolaire de Courcelary, Cormoret, Villeret — auquel elle ne donna pas son agrément. Un vote dans ce sens avait également été acquis par l'assemblée municipale de Cormoret. Il en alla autrement du budget municipal pour 1970. Ce dernier laisse

apparaître un excédent de produits de 2477 francs avec un total de recettes de 1.561.149 francs, et un total de charges de 1.558.672 francs. Il repose sur une quotité de 2,1 et les mêmes taxes qu'en 1969. Le tout fut accepté par l'assemblée.

Il s'agissait de procéder ensuite à différentes élections: M. Jean Laesser, fut confirmé comme président des assemblées de commune. M. Marcel Favre en restant le vice-maire, M. Maurice Favre le secrétaire et M. Chapatte, secrétaire municipal compétent, le secrétaire-suppléant. Il en fut de même du vérificateur des comptes, M. Willy Gerber, employé, qui acceptait un nouveau mandat, ainsi que de M. Willy Gerber, instituteur et Werner Tramaux, comptable. M. Vital Lancy a été élu suppléant.

La taxe des pompes, de même que les amendes pour absences non justifiées aux exercices, ont été sensiblement augmentées, et le règlement concernant les services de défense contre le feu modifié en conséquence.

Une vente de 43 m2 de terrain à un particulier a été décidée et la ratification accordée pour des emprises pour l'élargissement et construction de la route cantonale Saint-Imier-Villeret, d'une part, et l'achat du terrain à Rayville SA, pour l'école enfantine de la localité, d'autre part. (ni)

LE CHOEUR D'HOMMES
« LA CÉCILIE »

a le pénible devoir de faire part à ses membres et amis du décès de

Monsieur
Walther Aeschbacher
membre d'honneur
et directeur de 1934 à 1952.

Nous garderons de ce grand directeur un respectueux souvenir.

Le Comité de
l'Association neuchâtoise
des maîtres menuisiers,
charpentiers, ébénistes
et parqueteurs

a le triste devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur
Claude NAGEL
ancien président
de l'Association

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Jean Kramkimmel-Schwechler ;
Monsieur et Madame Arnold Strahm-Schwechler et famille, à Delémont et Moutier ;
Les familles Kramkimmel, à Paris ;
Les familles Kramkimmel, à Lyon ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean KRAMKIMEL

leur cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur affection mardi, dans sa 80e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 décembre 1969.

La cérémonie aura lieu à la chapelle du cimetière israélite des Eplatures, mercredi 24 décembre, à 15 heures.

Ni fleurs, ni couronnes.
Prière de ne pas faire de visite.
Domicile : 98, rue des Crêtets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix chère sœur.

Monsieur et Madame Ernest Monnin-Ghisoni :
Monsieur et Madame Willy Monnin-Augsburger
et leurs petites Valérie et Catherine ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Jeanne STRUCHEN
née Monnin

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mardi, dans sa 76e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, 157, rue du Doubs, le 23 décembre 1969.

L'incinération aura lieu vendredi 26 décembre.
Culte au crématoire, à 10 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille :
Monsieur et Madame Ernest Monnin, 151, rue du Progrès.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le Conseil d'Administration,
La Direction et
les Collaborateurs de l'Entreprise Walo Bertschinger S.A.

profondément touchés par les innombrables témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de la tragique disparition de leur vénéré et distingué administrateur-délégué

MONSIEUR HANS MATHYS-BERTSCHINGER
Ingénieur EPF

prièrent toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, leurs messages, leurs envois de couronnes ou de fleurs, leurs dons aux institutions de bienfaisance, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

La Chaux-de-Fonds, le 22 décembre 1969.

O vous que j'ai tant aimés sur la terre,
souvenez-vous que le monde est un exil,
la vie un passage, le ciel notre patrie.
C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui,
c'est là que je vous attends.
Repose en paix, chère maman et grand-maman.

Madame et Monsieur Nikolaus Morgenthaler-Lehmann, leurs enfants
Michel, Daniel et Caroline, à Chicago ;
Monsieur et Madame Edouard Lehmann-Slup et leur petite Jacqueline ;
Mademoiselle Gertrude Lehmann, à Bâle ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Lauper ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Lehmann ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame
Elise LEHMANN
née LAUPER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mardi, dans sa 75e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 décembre 1969.
L'incinération aura lieu vendredi 26 décembre.
Culte au crématoire, à 9 heures.
Le corps repose au pavillon du cimetière.
Domicile de la famille : 10, rue des Gentianes.
Prière de ne pas faire de visite.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de la disparition inconcevable de

MONSIEUR HANS MATHYS-BERTSCHINGER

la famille du bien-aimé et inoubliable disparu remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, que ce soit par leur présence, leurs envois de couronnes ou de fleurs, leurs messages ou leurs dons aux institutions de bienfaisance et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci tout particulier

à Monsieur le pasteur Hans Frick
pour son message de consolation et d'espoir,
à Maître Eugène Hirzel
pour son témoignage plein d'estime et les paroles de condoléances transmises au nom du Conseil d'Administration et des nombreux amis qu'avait le disparu en Suisse romande,
à Monsieur Hans Walter
pour l'adieu émouvant et affectueux qu'il exprimait au nom de tous les collaborateurs de l'entreprise.

Zurich, le 22 décembre 1969.

Avions suisses contrôlés aux Pays-Bas

Les avions suisses arrivant aux Pays-Bas sont soumis, depuis lundi, à des contrôles sévères, et les passagers sont fouillés. Ces mesures de sécurité, qui touchent notamment les aéroports internationaux d'Amsterdam et de Rotterdam, ont été prises pour prévenir toute éventualité d'attentat contre les avions de la compagnie Swissair. Elles interviennent à la suite des menaces de représailles du Front de libération de la Palestine, après la condamnation, à Winterhour, des trois Palestiniens dans l'affaire de l'attentat contre un avion de la compagnie El Al sur l'aéroport de Zurich-Kloten. (ats, afp)

Une grande confusion a caractérisé la dernière séance de travail du « sommet » arabe de Rabat

La confusion la plus complète et de vives querelles ont marqué, hier soir, la dernière séance de travail du « sommet » arabe. Cinq dirigeants de pays révolutionnaires ont protesté de diverses manières contre l'attitude tiède de la majorité à l'égard de la lutte contre Israël. Le président Nasser semble avoir été à l'origine de ces protestations, mais n'a pas, lui-même, quitté la salle de conférence.

Les délégués de la Syrie, de l'Irak et de la République yéménite n'ont pas fait leur apparition à la conférence pour assister à la séance qui a commencé à 18 heures. M. Kadafi (Libye) et M. el Moumeiry (Soudan) ont quitté la salle après près de

deux heures de discussions mais sont revenus par la suite. M. Kadafi est retourné en compagnie du ministre irakien de la défense, le général Hardan el Takriti, qu'il avait apparemment réussi à persuader d'assister à la réunion. Mais le ministre syrien de l'intérieur, M. Mohamed Rabah Tawil, ainsi que le président yéménite étaient toujours absents. Les discussions, d'après les milieux de la conférence, ont été «houleuses» par moments.

Les délégations paraissaient bien loin de l'unanimité qu'elles avaient espéré réaliser à cette conférence.

L'un des faits marquants de la journée est le revirement du président Boumedienne, qui s'est rangé parmi les «modérés» contre le «camp révolutionnaire» auquel il appartenait.

Il a déclaré à un moment donné au président Nasser qu'il était disposé à mettre à la disposition de ceux qui combattent Israël la plus grande partie du matériel de guerre fourni par l'URSS à l'Algérie, mais il s'est refusé à donner des contributions financières importantes, provenant de ses ressources pétrolières, à l'Égypte et aux autres pays directement impliqués dans le conflit. Parce que, a-t-il dit, l'Algérie a besoin de toutes ses ressources pour son propre développement économique.

Dans les milieux de la conférence, on déclare que le président Nasser a eu plusieurs altercations au cours des deux séances de la journée avec le président Boumedienne et le roi Fayçal d'Arabie au sujet de sa demande d'une augmentation des contributions financières. Toujours selon ces milieux, le roi Fayçal lui aurait même demandé des comptes au sujet de l'argent versé à l'Égypte depuis la guerre des Six jours par l'Arabie séoudite et le Koweït.

Le rais a brusquement mis fin à la réunion du matin après une altercation avec le roi Fayçal, mais on souligne qu'il n'a à aucun moment quitté la réunion. Les organisateurs marocains de la conférence soupçonnent Nasser d'avoir incité les autres à quitter la salle, mais de ne les avoir pas suivis afin de pouvoir re-

vendiquer par la suite un rôle de médiateur.

Des divergences sont apparues également sur la rédaction du communiqué final. Il faut croire qu'elles étaient d'importance puisque peu après minuit la conférence achevait ses travaux sans adopter de communiqué final. (ap)

● L'URSS a pratiquement rejeté hier le plan américain en dix points pour un règlement israélo-égyptien. L'ambassadeur M. Anatoly Drobnyne a remis au secrétaire d'Etat M. William Rogers, la réponse de son gouvernement aux propositions américaines du 28 octobre.

● Radio-Tripoli a annoncé que les Etats-Unis ont accepté hier soir d'évacuer leur grande base aérienne de Wheelus, en Libye, avant le 30 juin 1970.

Hold-up: «elles» s'y mettent...

Armée d'un pistolet qui n'était autre qu'un jouet d'enfants, une femme a réussi un hold-up de 25.000 couronnes (près de 15.000 francs) hier dans une banque de Copenhague.

La victime de ce hold-up était également une femme, la gérante de la banque. L'inconnue lui a demandé 100.000 couronnes en la menaçant de son pistolet: «C'est pour faire un tour en Amérique avec mon mari», a-t-elle précisé. La gérante a alors placé 25.000 couronnes dans le sac en plastique que lui présentait son interlocutrice. Afin de sortir incognito de la banque, la femme-bandit a obligé la gérante et les trois personnes qui se trouvaient dans le bureau, à entrer dans l'ascen-

seur, les menaçant toujours de son pistolet. Au premier étage, elle est sortie de l'ascenseur après avoir appuyé sur le bouton du quatrième étage, afin d'éloigner ses victimes et d'éviter une poursuite immédiate.

Peu après, la police a trouvé, sur un palier d'un immeuble voisin, les vêtements que portait l'audacieuse voleuse — qui, pour l'occasion, arborait un pantalon — et son «matériel»: des sacs en plastique et un pistolet, également en plastique.

La police se demande cependant si l'auteur du hold-up est réellement une femme: le maquillage et la voix ne lui paraissent pas être des indices suffisants. (ats, afp)

Le chef de la diplomatie américaine dresse le bilan de 11 mois de politique étrangère du président Nixon

M. William Rogers, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a déclaré, hier, au cours de sa conférence de presse de fin d'année, que le président Nixon pouvait être fier de la façon dont il a dirigé la politique étrangère des Etats-Unis depuis onze mois qu'il est au pouvoir. Le chef de la diplomatie américaine a profité de ce dernier rendez-vous en 1969 avec les journalistes pour dresser le bilan de cette politique.

En ce qui concerne le Vietnam, le chef de la diplomatie américaine a fait un bilan optimiste de la politique de vietnamisation du conflit poursuivie par le gouvernement Nixon. Enfin, M. Rogers a laissé entendre que le président Nixon n'envisagerait pas pour le moment de désigner un successeur à l'ambassadeur Cabot-Lodge pour diriger la délégation américaine aux entretiens de Paris sur le Vietnam.

Abordant le problème du Proche-Orient, M. Rogers a affirmé que les deux propositions américaines relatives à un règlement de la crise au Proche-Orient sont équitables, complètes et mûrement réfléchies. Elles

doivent à son avis fournir la base d'une négociation sous les auspices de l'ambassadeur Jarring, les Etats-Unis ne cherchant nullement, en tant que grande puissance, à imposer un règlement. Le chef de la diplomatie américaine a rejeté les arguments de ceux qui voient dans cette double proposition une intention américaine d'apaiser le monde arabe. «Les Arabes, a-t-il dit, ne sont pas nos ennemis et nous avons eu des relations amicales avec eux depuis de longues années». M. Rogers a répondu par la négative quand un journaliste lui a demandé si l'administration Nixon avait l'intention de

limiter ses livraisons d'armements à Israël par suite du rejet des propositions américaines par le gouvernement de Tel-Aviv. Enfin, le ministre américain a fait valoir que les conversations bilatérales américano-soviétiques sur le Proche-Orient avaient enregistré quelques légers progrès, mais il n'a pas voulu entrer dans le détail.

M. Rogers a également mis l'accent sur la solidarité accrue au sein de l'OTAN et il s'est félicité de l'amélioration très significative des relations entre les Etats-Unis et la France ainsi que de l'excellence des rapports américano-allemands. Les Etats-Unis, a-t-il fait remarquer, ont ouvert des négociations avec l'Union soviétique sur une limitation des armements nucléaires et ils ont pris certaines mesures pour faciliter la reprise du dialogue avec la Chine populaire. (ats)

Désordres en Sicile à la suite de la grève des chemins de fer

Rendus furieux par la grève des chemins de fer en Italie à l'occasion des fêtes de Noël, des voyageurs se sont attaqués hier matin à deux gares proches de Messine, brisant des vitres pour tenter de pénétrer dans les bureaux. La police est intervenue pour mettre fin aux désordres.

Ces incidents se sont déroulés dans les deux petites gares de Nizza di Sicilia et Ali Terme qui sont situées sur l'axe ferroviaire entre l'Italie continentale et la Sicile. Selon la police, les émeutiers étaient des ouvriers siciliens travaillant dans les

grandes villes industrielles du Nord qui regagnaient leurs villages pour Noël.

A la suite d'arrêts non prévus de plus d'une heure dans chacune des deux gares, les ouvriers ont quitté leurs wagons et sont allés briser les vitres des bâtiments avant que la police intervienne.

La grève affecte l'Italie à des degrés divers selon les régions. C'est ainsi qu'à la gare Termini à Rome, on déclare que les trains continuent de circuler à peu près normalement. La grève doit prendre fin le 25 au matin. (ats, reuter)

UN CEIL OUVERT SUR LE MONDE

■ Cent trente-cinq personnes dont de nombreux enfants, ont finalement péri lundi dans l'accident du DC-6 de la compagnie «Air Vietnam» qui s'est écrasé à Nhatrang, heurtant une école remplie d'enfants.

■ Trois cent cinquante kilos de dynamite ont disparu d'un dépôt des ponts et chaussées près du village de

Chevrere (Aoste) et la police enquête pour savoir si ce vol n'est pas lié avec la vague d'attentats terroristes du 12 décembre.

■ Deux petits garçons, Sylvain, 4 ans et son frère Marc 1 an, sont morts asphyxiés à Toulouse, dans une malle où ils s'étaient cachés pour jouer en l'absence de leurs parents.

Le PC soviétique fait le point des thèses principales du Kremlin

Le parti communiste soviétique a publié hier une longue déclaration doctrinale faisant le point des thèses officielles du Kremlin sur les principaux problèmes tels que la Chine, la Tchécoslovaquie, le monde occidental et divers problèmes intérieurs.

Cette remise à jour fait montre d'une modération remarquable sur les problèmes de politique étrangère, notamment sur la Chine, qui n'est évoquée qu'indirectement. Contrairement aux déclarations passées, Mao Tsé-toung n'est pas nommé. Les thèses chinoises ne sont critiquées que sous l'appellation de «révisionnisme de gauche» qui engendre le nationalisme, le chauvinisme, et «l'anti-soviétisme militant».

Ce document est publié à l'occasion du 100^e anniversaire de la nais-

sance de Lénine, qui sera célébré le 22 avril.

Au sujet de la Tchécoslovaquie, également évoquée indirectement, la déclaration critique la brève période libérale de 1968 comme étant un exemple «d'immaturation idéologique et de dogmatisme». Les seuls pays critiqués nommément sont les USA et la République fédérale allemande, mais dans les deux cas les termes employés sont moins virulents que par le passé.

Sans donner de précisions, le document salue «la montée du mouvement de la jeunesse, y compris du mouvement étudiant». Il comporte enfin des références voilées à Staline avec une condamnation du «culte de la personnalité» et à M. Krouchtchev avec une dénonciation du «subjectivisme» et du «volontarisme». (ap)

Bonn et la proposition de Berlin - Est «Non» au traité de M. Ulbricht

Bonn ne signera pas le projet de traité débouchant sur la reconnaissance de Berlin-Est que M. Ulbricht, président du Conseil d'Etat est-allemand, a adressé à M. Heinemann, président de la RFA. Mais cette réaction, prévisible, ne signifie pas pour autant une fin de non-recevoir à l'ouverture de pourparlers entre Bonn et Berlin-Est, même si elle réduit sensiblement la marge de manœuvre impartie de part et d'autre.

En effet, fait-on valoir dans les milieux politiques de Bonn, la «révélation» de M. Ahlers, secrétaire d'Etat à l'information, dans une déclaration radiodiffusée, ne représente pas la réponse du gouvernement fé-

déral à l'offre de M. Ulbricht d'entamer des pourparlers en janvier 1970. Même si le projet de traité doit fournir — aux yeux de Berlin-Est — l'essentiel de ces échanges de vues. La réponse formelle sera donnée le 14 janvier, devant le Bundestag, par le chancelier Willy Brandt lorsqu'il présentera le rapport sur l'état de la nation.

La prise de position de M. Ahlers, indique-t-on, s'inscrit dans la ligne définie par M. Brandt dans sa déclaration gouvernementale: Bonn admet l'existence de deux Etats au sein de la nation allemande, mais ne saurait les considérer comme deux pays étrangers. (afp)

Peines de réclusion pour les assassins d'un restaurateur chinois de Lausanne

La Cour d'assises des Vosges a rendu son jugement contre les trois voyous, qui le 20 août 1968, assassinèrent à Lausanne le propriétaire du restaurant chinois «Le Chang-hai», M. Kou Kouo-sien. Cabaud s'est entendu infliger une peine de 20 ans de réclusion criminelle, Emshemer, 15 ans et Maïka 10 ans de la même peine.

Au terme du réquisitoire qu'il avait prononcé dès la reprise de l'audience du matin, M. Renauld, procureur de la République, avait réclamé pour tous une peine de réclusion criminelle à vie. L'avocat général ne s'était toutefois pas opposé à l'octroi de circonstances atténuantes, en raison du fait que les jeunes criminels n'avaient pas trouvé dans leurs foyers ce qu'ils étaient en droit d'en attendre au cours de leur enfance.

Les avocats de la défense, dans leurs plaidoiries, tentèrent de faire admettre la question subsidiaire de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Le jury rejeta cette ques-

tion subsidiaire mais il admit cependant les circonstances atténuantes. (ats, afp)

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

- 2 Page magazine.
- 3 Noël à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.
- 5 Tragique accident au bas du Reymond.
- 7 Une Ajoulote entre dans sa 101^e année.
- 9 Explosion à Bâle : 3 morts.
- 10 Hockey sur glace : fin du premier tour.
- 11 - 12 Radio-TV.
- 15 Refus à l'assemblée communale de Villeret.

Prévisions météorologiques

Des éclaircies se développeront ensuite, surtout dans la moitié ouest du pays.

Londres: la pilule dans l'eau potable!

Qu'ils le veuillent ou non, les Londoniens de tout sexe absorbent quotidiennement leur dose d'hormones anticonceptionnelles en buvant l'eau du robinet.

En effet, le ministère de la santé publique a révélé l'existence d'hormones féminines de nature anticonceptionnelle en très petite quantité dans l'eau de la capitale. Ces hormones ne sont pas éliminées par les procédés de purification transformant les eaux d'épandage en eau potable, a précisé un porte-parole du ministère qui a ajouté toutefois qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

A ce propos, un spécialiste a calculé qu'un Londonien absorbait en 25 ans la dose d'hormones anticonceptionnelles contenue dans la pilule quotidienne réservée aux femmes.

Les journaux britanniques qui rendent compte de l'enquête du ministère restent sceptiques: ils rappellent que des hommes travaillant dans une usine de produits chimiques où sont fabriquées les fameuses «pilules» ont vu leurs poitrines se développer anormalement. (ats, afp)